LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5350 - JEUDI 17 DÉCEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

Parlement européen : la Minurso doit être dotée d'un mandat de surveillance

Page 2

Emboîtant le pas aux députés sur la loi de finances 2016

LES SÉNATEURS DISENT OUI AUX AUGMENTATIONS

Page 3





POURSUIVI POUR PORT D'ARME PROHIBÉ

Le procès du fils du général Benhadid renvoyé

Page 5



KAMEL DJOUDI, PDG D'IMETAL :

«L'Etat a redonné à la sidérurgie la place qui lui sied»

Page 4



9e RÉUNION DES POINTS FOCAUX DU CAERT

Améliorer la coordination dans la lutte antiterroriste

Page 2

PUB



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



SUITE AU MOUVEMENT DE GRÈVE INITIÉ PAR LE CNES

Tahar Hadjar affirme la disponibilité du ministère au dialogue

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a réitéré la disponibilité de son département au dialogue avec les partenaires sociaux.

Une déclaration qui survient suite au dernier mouvement de grève initié par le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES), et qui a paralysé presque toutes les universités algériennes. Le ministre qui affirme avoir rencontré les membres du CNES «à plusieurs reprises», évoque la disponibilité du ministère au dialogue avec tous les partenaires sociaux.

«Les portes du dialogue restent ouvertes et j'en veux pour preuve que depuis que je suis à la tête du ministère, j'ai reçu au moins six fois, les représentants du CNES, à leur tête son coordinateur général», a affirmé M. Hadjar, en marge de la première rencontre de coopération entre les universités algériennes et leurs homologues turques.

S'agissant du mouvement de protestation par le CNES devant le siège du ministère, M. Hadjar a affirmé qu' «aucun autre syndicat n'a été reçu par la tutelle autant de fois que l'a été le CNES». «Il n'y a pas lieu de remettre en cause la qualité des relations entre le ministère et les syndicats du secteur», a-t-il enchaîné, ajoutant qu'il était disponible à «recevoir ces derniers à tout moment», pour entendre leurs préoccupations.

M. Hadjar a tenu par ailleurs, à préciser que le dernier mouvement dans le corps des recteurs d'universités s'inscrivait dans le cadre du renforcement des ressources humaines dans le secteur du fait que la plupart de ces cadres avaient atteint l'âge de la retraite. Il faut rappeler que le CNES a organisé mardi dernier un mouvement de protestation auquel ont participé quelques dizaines d'enseignants. Pour ce qui est de la grève de trois jours entamée le 14 du mois en cours, elle a été largement suivi, selon le CNES, avec un taux de participation de 60%.

Les enseignants du supérieur se plaignent du niveau très bas de leurs salaires et revendiquent une amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles. Le CNES indique d'ailleurs que 80% des enseignants ont des salaires qui oscillent entre 40 000 et 60 000 DA.

L'organisation syndicale réclame plus de considération de la part des pouvoirs publics.

Selon le CNES, la grève se poursuivra encore trois autres jours, en attendant un autre cycle de débrayage qui démarrera en janvier, dès la reprise des cours. Pour sa part, le ministère a indiqué, dans un communiqué, que 510 enseignants avaient répondu à l'appel du CNES au premier jour de la protestation, 456 le deuxième jour et 321 le troisième et dernier jour soit, une moyenne de 429 enseignants grévistes ou absent/jour sur un effectif de plus de 57 000 enseignants universitaires répartis sur 103 établissements. **Lynda Louifi**

9e RÉUNION DES POINTS FOCAUX DU CAERT

Améliorer la coordination des États membres dans la lutte anti-terroriste

Les travaux de la 9e réunion annuelle des points focaux du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) se poursuivaient hier à huis clos à Alger, avec comme ordre du jour l'analyse de l'État actuel du terrorisme sur le continent en vue d'améliorer la coordination entre les états membres dans la lutte antiterroriste sur le continent africain.



La réunion prévue sur trois jours est conjointement organisée par le CAERT et le Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (CISSA). Intervenant à l'ouverture des travaux de cette réunion, le commissaire à la paix et à la sécurité (CPS) de l'UA, Smail Chergui, a mis en garde contre «l'émergence des groupes terroristes dans toute l'Afrique», soulignant, à cet égard, la nécessité de « renforcer les efforts pour contrer les activités terroristes sur le continent.»

« Nous faisons face à des défis sécuritaires important et en dépit des efforts internationaux, la menace est grandissante», a-t-il indiqué, appelant, dans ce sens, au «partage des renseignements, les analyses et les évaluations de cette menace, entre les pays membres, pour une lutte efficace et une coopération active.»

« Il faut conjuguer les efforts dans le cadre africain pour combattre le terrorisme, et l'UA est convaincue que cette menace doit être au centre de nos préoccupations avec une coopération active », a-t-il soutenu. Exprimant sa « gratitude au gouvernement algérien pour son engagement indéfectible et son soutien au CAERT et à l'Union Africaine en général pour les efforts consentis pour la lutte contre le terrorisme», le Directeur adjoint par intérim du CAERT, Idriss Mounir Lallali, a, pour sa part souligné dans son allocution à l'ouverture des travaux que cette réunion est « une occasion pour nous de renforcer notre coopération en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et de réunir les conditions pour une action conjointe, plus forte plus palpable et mieux coordonnée.»

« Les attaques terroristes qui ont eu lieu récemment, et notamment sur le continent africain, ainsi que les activités des mouvements armés des forces négatives soulignent la pertinence et la nécessité de continuer à revoir et à renforcer nos méthodes de travail et à resserrer nos rangs dans notre quête de faire de l'Afrique un havre de paix et de sécurité», a-t-il soutenu.

Après la cérémonie d'ouverture, des travaux des ateliers ont été installés pour débattre de thèmes différents, à savoir l'«Evaluation de la menace terroriste et des vulnérabilités des Etats et des Communautés économiques régionales (CER), les efforts déployés pour combattre ces menaces et vulnérabilités, l'Evaluation des relations avec les points focaux nationaux et régionaux»,

Pour la deuxième journée des travaux, trois sessions sont prévues, jeudi, et lors desquelles les participants vont se pencher sur les axes relatifs au « Terrorisme et crime transfrontalier organisé, La prévention et la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique et les combattants étrangers ainsi que la Coordination de l'action et coopération renforcée dans la prévention et la lutte contre le terrorisme.»

Vendredi, troisième et dernier jour de la réunion, il est prévu des discussions sur l'« Evaluation de la mise en oeuvre du Plan d'action 2002 de l'UA pour la prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique, l'examen et adoption du résumé des conclusions de la 9e réunion des PF et du plan d'activité du Caret pour l'année 2016.»

Participent à cette rencontre les représentants des points focaux nationaux et régionaux de lutte antiterroriste du CAERT et du CISSA, des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie et des experts en matière de lutte anti-terroriste.

Elle sera l'occasion, selon les organisateurs, d'analyser l'état actuel du terrorisme sur le continent africain, d'améliorer la coordination dans la lutte antiterroriste et de déterminer la voie à suivre pour faire progresser les objectifs de lutte contre le terrorisme, en mettant une stratégie efficace de lutte contre cette menace.

Pour ce faire, des spécialistes du CAERT, du CISSA, des Communautés économiques régionales/Mécanismes régionaux (CERS/MRs) et d'autres spécialistes de lutte contre le terrorisme présenteront des exposés sur différents thèmes relatifs à la lutte contre le terrorisme. **S. N.**

DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

Parlement européen : la Minurso doit être dotée d'un mandat de surveillance

LE GROUPE unitaire européenne-Gauche verte nordique (GUE/NGL) au Parlement européen a exhorté hier les Nations-unies à doter sa mission pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) d'un mandat de surveillance des droits de l'homme. Dans un projet d'amendement concernant le Sahara occidental proposé dans le cadre de la résolution du Parlement européen sur le rapport annuel 2014 sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde, et sur la politique de l'Union européenne en la matière, qui sera voté jeudi en séance plénière du Parlement à Strasbourg, le groupe «prie instamment les Nations unies de doter la MINURSO d'un mandat en matière de droits de l'homme, à l'instar de toutes les autres missions onusiennes de maintien de la paix de par le monde». Il réitère, à l'occasion, son soutien pour «un règlement équitable et durable du conflit du Sahara occidental sur la base du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions des Nations unies en la matière». Le groupe parlementaire plaide également pour le respect des droits fondamentaux des sahraouis, notamment leur liberté d'association, d'expression et leur droit de réunion. Le groupe réclame, en outre, dans son projet d'amendement « la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis» et demande qu'un «accès aux territoires du Sahara occidental soit accordé aux parlementaires, aux observateurs indépendants, aux ONG et à la presse». Dans une déclaration publiée à l'issue de la treizième session du Conseil d'association UE-Maroc, tenue lundi dernier à Bruxelles, l'UE a relevé un «ralentissement», en 2015, du processus de réformes en matière de droits de l'homme et des libertés fondamentales au Maroc. «L'UE se tient prête à poursuivre son soutien et encourage les autorités marocaines à renforcer leurs efforts en particulier sur l'égalité des genres et contre toute forme de violence sur la base de l'orientation sexuelle, les libertés d'association, de rassemblement et d'expression dans le respect des principes fondamentaux de la Constitution et des engagements internationaux du Maroc», a-t-elle souligné dans sa déclaration.Le conseil des chefs de la diplomatie européenne qui s'est réuni avant le Sommet européen, prévu ces 17 et 18 décembre à Bruxelles, a adopté au point A le pourvoi en appel, c'est-à-dire sans débat, ni discussion. Le pourvoi en appel est donc automatiquement soumis à la Cour de justice de l'Union européenne. La huitième chambre de cette Cour avait rendu, jeudi, un arrêt annulant un rehaussement de l'accord agricole signé en 2012 entre le Maroc et l'Union européenne. Dans la foulée, l'Union européenne (UE) a réitéré sa position en faveur d'une «solution politique juste, durable et mutuellement acceptable» à la question du Sahara. L'UE, qui «rappelle son attachement au règlement du conflit du Sahara», «soutient pleinement» les efforts des Nations unies pour aider les parties à parvenir à une «solution politique juste, durable et mutuellement acceptable», lit-on dans la déclaration finale adoptée à l'issue de la treizième session du Conseil d'association UE-Maroc, tenue lundi dernier à Bruxelles. L'UE exprime le vœu que les efforts en direction d'une meilleure intégration maghrébine contribueront à des avancées dans ce domaine, ajoutant qu'elle demeure attachée à l'intégration maghrébine et reste à la disposition des partenaires maghrébins pour encourager ce processus» note-t-il encore. **H. A.**

LE BARIL EN DESSOUS DU SEUIL DE RÉFÉRENCE

UNE LOI DE FINANCES DÉJÀ DÉPASSÉE ET OBSOLÈTE

Alors que la loi des finances 2016 vient d'être adoptée par les deux chambres parlementaires, en attendant qu'elle soit signée officiellement par le chef de l'Etat vers la fin de ce mois, le gouvernement semble maintenant très préoccupé par la nouvelle chute des cours du brent.



Aux dires de certaines sphères économiques, l'inquiétude est plus palpable, d'autant que le prix de référence sur lequel est basé la loi de finances et les budgets prévisionnels de l'Etat a été fixé à 45 dollars le baril. Une fixation faite par des experts sur la base des études du marché énergétique il y a plus six mois. En fait, selon nos sources, les experts comme le gouvernement avaient misé sur un léger redressement des cours, d'autant que les agences internationales de consulting les plus cotées étaient d'avis que le pétrole allait flotter dans une fourchette entre 50 et 60 dollars à partir de cet automne jusqu'au printemps 2016.

Même des études réalisées par des experts affiliés à l'OPEP affichaient un optimisme mesuré, certes, mais un optimisme tout de même sur un redressement des cours. Plus que cela, des analyses prospectives du marché du brent commandées par l'AIE (Agence internationale de l'énergie), affiliée aux pays de l'OCDE, c'est-à-dire les gros consommateurs occidentaux, estimaient que ces cours connaîtraient une montée minime, en raison d'un timide réveil des économies occidentales et de la fin graduelle de la crise de croissance dans certaines sphères.

La reprise économique tant attendue, ainsi que la persistance des tensions dans des zones pétrolifères n'ont véritablement rien fait pour pousser les cours vers le haut, au moins vers les 60 dollars le baril, comme moyenne, qui semble satisfaire aussi bien les gros producteurs que les grands acheteurs, comme les Chinois ou les Indiens. Or, cela n'a pas eu lieu, déroutant les meilleurs experts. Le dernier sommet de l'OPEP a beaucoup plus plombé le brut vers une baisse dangereuse. Hier, le baril algérien se négociait à 36 dollars, son prix le plus bas depuis 2004.

Plus grave encore, selon des experts, le marché du pétrole semble vivre une longue période de spéculation, où certains hommes d'affaires, spécialistes du «spot» et de l'achat et la revente au noir, proposent des mélanges de brut à moins de 28 dollars. L'Irak lui-même fait du bradage à ses clients asiatiques en vendant son pétrole, de moindre qualité, certes, à 25 dollars, alors que d'autres petits producteurs canadiens font des offres à 22 dollars. Cette bataille de prix ou de bradage de la production s'est accentuée par la récente décision du cartel de ne plus changer de niveau de quotas, maintenant ainsi le seuil de production actuel. Une situation qui pourrait bien s'aggraver pour les mono-exportateurs, comme l'Algérie et le Vénezuela, avec l'entrée du brut iranien sur les marchés suite à la levée de l'embargo. C'est dans ce contexte que certains économistes algériens pensent que la LF 2016, avec un prix de référence de 45 dollars le baril, est déjà dépassée en quelques semaines.

Sans tomber dans l'alarmisme, certains évoquent l'urgence d'une révision immédiate des budgets de l»Etat, en préparant dés maintenant une LF complémentaire 2016 qui soit effective avant juin 2016. Une LF complémentaire calculée sur un prix de référence du baril en dessous des 35 dollars. Une source au sein du département de Benkhalfa estime qu'il faudra également établir un budget de l'Etat sur la base des recettes engrangées à partir de la fiscalité ordinaire, d'autant que la fiscalité pétrolière est en baisse constante depuis deux ans.

A ce propos, il semble que le prochain Conseil des ministres va relancer le débat sur cette question, en invitant le gouvernement à revoir sa copie et surtout à préparer une feuille de route consacrée exclusivement à la crise. Un gouvernement qui devra ainsi établir un plan de bataille cohérent, pragmatique et réaliste. Comme l'a rappelé dernièrement avec des termes feutrés le directeur de cabinet de la Présidence et chef intérimaire du RND, Ahmed Ouyahia.

H. Rabah

EMBOÎTANT LE PAS AUX DÉPUTÉS SUR LA LF 2016

Les sénateurs disent oui aux augmentations

SANS SURPRISE, la loi de finances 2016 est passée comme une lettre à la poste au Sénat, après son adoption par l'APN. Malgré les augmentations contenues dans ses textes qui pénalisent franchement les couches moyennes et celles défavorisées, les sénateurs, tout comme les députés de l'APN auparavant, n'ont manifesté aucune objection. Comme pour justifier ces mesures draconiennes prévues par la LF et qui s'apparentent aux politiques d'austérité, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a réaffirmé que le gouvernement travaille actuellement sur la «maîtrise» à moyen terme de sa politique des subventions qui relève d'un caractère «sensible et compliqué». «Nous travaillons sur la maîtrise de la politique des aides sociales tout en continuant à protéger les couches défavorisées.

C'est notre vision à moyen terme», a-t-il assuré avant-hier lors de ses réponses aux questions des membres du Conseil de la nation à l'issue du débat sur le texte de loi de finances de 2016, avant son adoption hier par le Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Sénat. Le ministre a expliqué que la démarche du gouvernement pour les prochaines années consiste à établir une «critériologie» des aides sociales, qu'elles soient explicites ou implicites. L'objectif étant de passer du système actuel des subventions généralisées à un système de subventions ciblées, selon M. Benkhalfa qui a insisté sur le maintien par l'Etat de sa politique d'aide aux catégories les plus démunies. L'argentier du pays a considéré que la loi de finances 2016 est une loi normale qui intervient dans une conjoncture particulière. «En dépit de la baisse de ses revenus pétroliers, l'Algérie a maintenu un niveau important de l'aide sociale : plus 1 800 milliards de DA de transferts sociaux», a-t-il argué. Evoquant les augmentations des prix décidées par le texte de loi de finances sur l'électricité, le gaz et le gasoil, le ministre a justifié que cela visait à «rationaliser la consommation de ces produits qui demeurent, malgré ces augmentations, subventionnés par l'Etat».

Concernant le programme de la mise en conformité fiscale volontaire introduit par la loi de finances complémentaire de 2015 et lancé en août dernier par l'administration fiscale, le ministre a indique que ce programme représentait une opération de «bancarisation des ressources couplée avec un programme de mise en conformité fiscale volontaire, et non une amnistie fiscale».

L'opération de bancarisation de l'argent informel n'a pas eu d'écho

Quant à la fixation à 7 % de la taxe forfaitaire qui doit être payée par les déposants de ces fonds dans le cadre de ce programme, le premier argentier du pays a estimé que ce taux était le taux moyen utilisé à travers le monde. Il a admis que l'opération n'a connu jusqu'à maintenant que peu d'engouement, en affirmant que les banques allaient renforcer leurs actions de communication pour attirer plus d'adhérents à ce dispositif. Il a ajouté que les établissements financiers et bancaires prévoyaient de lancer de nouveaux produits «basés sur les marges et non sur les intérêts» afin de capter le maximum de fonds dans leurs caisses.

Evoquant la mesure du même texte de loi qui autorise le recours aux financements étrangers, le ministre a déclaré que ce mode de financement «moderne» et répandu de par le monde allait permettre aux investisseurs de partager le risque de financement de leurs projets. A une question d'un sénateur qui l'avait interpellé sur la raison pour laquelle le gouvernement utilisait le dollar comme «valeur de référence» dans son budget, M. Benkhalfa a répondu que c'est parce que la plupart des revenus budgétaires du pays étaient en cette devise internationale.

Basée sur une projection «prudente» des ressources de l'Etat, la loi de finances 2016, qui a été élaborée dans une conjoncture financière difficile en raison de la baisse continue des prix du pétrole, table sur une croissance hors-hydrocarbures de 4,6 %, une inflation contenue à 4 %, un solde global du Trésor déficitaire de 2 452 mds DA et des réserves du Fonds de régulation des recettes (FRR) de 1 797 mds de DA à fin 2016. En outre, cette loi prévoit une hausse des importations à 54,7 milliards de dollars et un recul des exportations des hydrocarbures à 26,4 milliards de dollars. Sur le plan budgétaire, il est prévu des dépenses budgétaires de 7 984,1 mds DA dont 4 807,3 mds DA de dépenses de fonctionnement et 3 176,8 mds DA de dépenses d'équipement, soit une baisse de 9% par rapport à 2015. Quant aux recettes budgétaires, elles sont estimées à 4 747,43 mds DA composées de 3 064,88 mds DA de recettes ordinaires et de 1682,55 mds DA de fiscalité pétrolière. Ce niveau de recettes représente une baisse de 4,3 % par rapport à la loi des finances complémentaire 2015 (4 953 mds DA) et une hausse de 1,3 % en comparaison avec la LF initiale 2015 (4 684,6 mds DA). Basée sur une projection «prudente» des ressources de l'Etat, la loi prévoit de nouvelles dispositions et modifie certaines mesures existantes. Outre l'augmentation des prix du gasoil ainsi que la consommation du gaz naturel et de l'électricité, lorsqu'elle dépasse un certain seuil, elle a également imposé une augmentation de la vignette automobile et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Lors de son adoption par l'APN, 16 amendements du projet de loi ont été retenus sur une soixantaine proposée par la Commission des finances et du budget de l'APN.

Z. M.



DES CHÔMEURS MÉCONTENTS

La campagne «soupe de l'hiver» a débuté à Annaba

LES ÉQUIPES du Croissant-Rouge algérien (CRA) sillonnent depuis mardi dernier, à la tombée de la nuit, les rues et ruelles de la ville d'Annaba pour venir en aide aux sans domicile fixe (SDF) ainsi qu'aux personnes précarisées à la faveur de la traditionnelle opération de solidarité de l'hiver. Ces personne livrées à la rue, presque totalement oubliées des transferts sociaux de l'Etat, auront ainsi droit à une soupe chaude en ces temps de froid, tous les jours jusqu'à l'arrivée du printemps, grâce au Croissant-Rouge algérien qui demeure la cheville ouvrière désintéressée de la solidarité en Algérie. La traditionnelle campagne «soupe de l'hiver» a été ainsi lancée loin des feux de la rampe. Prêtes et disponibles pour cette entreprise de solidarité depuis un certain temps déjà, les équipes du CRA ont commencé à aller à la rencontre des SDF dans des endroits qu'elles connaissent bien et où se refugient généralement ces personnes vulnérables en quête de protection contre le froid. Les repas chauds sont souvent accompagnés de la distribution de médicaments, d'effets vestimentaires et de couvertures, d'une assistance psychologique avec la participation des éléments de la sureté de wilaya et de la Protection civile qui viennent épauler les équipes du CRA. Mettant à profit son expérience dans ce genre d'opération, le comité local du CRA a déjà localisé les places publiques et les sites de la ville qu'il compte cibler pour toucher le maximum de SDF et donner, ainsi, l'efficacité nécessaire à son travail de proximité destiné à une catégorie de personnes très vulnérables. Ce sont surtout la gare ferroviaire, la vieille ville, l'ex-place d'armes, la gare routière de Sidi Brahim et le Cours de la révolution qui seront les plus visités par les équipes du CRA en raison de l'attrait qu'ils exercent sur les SDF étant donné les conditions de sécurité et de luminosité que ces endroits offrent aux passagers et aux SDF. Il faut signaler que devant cette solidarité de l'Etat pour les SDF, de jeunes chômeurs de la localité de Sidi Amar ont manifesté leur colère contre les pouvoirs publics en prenant d'assaut les terrasses de la mairie de cette localité qui abrite l'Université Badji-Mokhtar, avec des menaces de suicide collectif. Hier, encore ces chômeurs, au nombre de cinq, n'ont pas hésité à monter sur un bâtiment du siège de la wilaya d'Annaba, et certains d'entre eux n'ont pas hésité à se lacérer le corps à coups de rasoir et autres lames de couteau, exigeant des emplois. Les cinq chômeurs, criaient à qui veut les entendre : « Vous aidez même les SDF et les malades mentaux, et nous jeunes chômeurs sains d'esprit, personne ne veut nous aider (…) même la harga ne nous a pas réussi ! ». Selon des sources sécuritaires, ces chômeurs, connus des services de police, ont agi sous l'effet de psychotropes. Trois d'entre eux, portant des blessures graves, ont été transférés aux urgences du CHU Ibn Rochd pour des soins, et les deux autres sont interrogés actuellement dans les services de sécurité.

Nabil Chaoui

SON PDG L'A ANNONCÉ HIER

La BDL se lance dans le e-banking



Afin d'assurer à ses clients un accès plus rapide et continu à leurs comptes, la Banque de développement local (BDL) a lancé un nouveau service, offrant la possibilité d'effectuer toutes les opérations en un simple clic.

Le président-directeur général de la Banque de développement local (BDL), Mohamed Krim, a lancé officiellement hier le e-banking qui permet à ses clients de gérer leurs comptes via Internet. C'est lors d'une conférence de presse tenue à la direction générale de la BDL, à l'occasion de son 30e anniversaire, qu'il a été procédé au lancement officiel de la banque à distance 2e génération.

Un service simple, rapide, sûr et disponible 24h/24, 7J/7, qui permet d'effectuer toutes les opération en un simple clic. Tout en soulignant que la BDL a relevé beaucoup de défis, son PDG a fait savoir que la banque a implanté un système d'information qui sera concrétisé à la fin de l'année 2016, dans le but d'offrir des services modernes à ses clients et de s'en rapprocher encore plus.

«Il est temps de se mettre à niveau par rapport aux autres pays en utilisant des moyens modernes», a-t-il précisé. Ce système, qui sera lancé la semaine prochaine, permet ainsi la consultation et le téléchargement des relevés de compte, l'ordonnancement des virements, le règlement et l'encaissement des factures par prélèvement, la commande de chéquiers ainsi que la réception des soldes par SMS.

Dans le souci de faciliter la banque à ses clients, la BDL a lancé le mobile Banking (une application mobile+ SMS banking). A l'occasion du 30e anniversaire de cette banque, son PDG a annoncé l'organisation d'une journée portes ouvertes sous le thème «La BDL innove, et vous facilite la banque», le 26 décembre, et ce,dans l'ensemble de ses agences.

La BDL prête pour le lancement du crédit à la consommation

Le PDG de la BDL se dit prêt pour le lancement du crédit à la consommation. « Nous avons des prix requis pour lancer ce produit et la gestion des risques est bien prise en charge, et nous serons au rendez-vous le jour J du lancement de ce produit», a-t-il indiqué. Il a assuré que le lancement du crédit à la consommation se fera d'une manière organisée.

Par ailleurs, Krim Mohamed a tenu à affirmer que «la BDL se porte bien financièrement, ce qui lui permettra de répondre aux besoins du marchés». Il fera savoir que sa banque a augmenté son capital social. Il est passé, selon lui, de 15 800 milliards de DA en 2014 à 36 800 milliards de DA à fin septembre 2015.

Pour ce qui est du dépôt clientèle, le PDG a indiqué qu'il est passé de 463 260 milliards de DA en 2013 à 631 693 milliards de DA durant les neuf premiers mois de l'année en cours. Il est appelé à augmenter à 680 000 milliards de DA d'ici la fin de l'année ; il sera plus important en 2016, a-t-il souligné.

Par ailleurs, la même source a indiqué que le secteur du BTPH est celui qui a bénéficié le plus de crédit, à 37%, suivi du secteur du commerce à 29%, et de celui de l'industrie avec 25%, alors que les autres secteurs ont bénéficié de 9% de crédit octroyé par la BDL.

Lynda Louifi

KAMEL DJOUDI, PDG D'IMETAL

«L'Etat a redonné à la sidérurgie la place qui lui sied»

DANS SA dernière intervention rendue publique, Kamel Djoudi, Président Directeur Général groupe Imetal a qualifié la sidérurgie comme «une industrie d'avenir nécessaire aux autres activités productives et de hautes technologies». S'agissant de cette industrie sidérurgique, le PDG, a estimé en outre que «l'industrie des métaux et les métaux restent au cœur de l'économie nationale». Partant du principe de l'importance accordée à ce secteur, producteur de richesse et d'emplois et susceptible de contribuer à la relance économique algérienne hors hydrocarbures, les pouvoirs publics ont décidé de redonner à la sidérurgie la place qui lui sied, et ce, par la mise en place d'un groupe qui rassemble les trois secteurs de la sidérurgie: la construction métallique, la sidérurgie et la métallurgie ainsi que la transformation sidérurgique, au sein du groupe Imetal. Aujourd'hui le groupe Imetal s'est retrouvé face à des défis majeurs que devait relever le nouveau PDG, Kamel Djoudi. Selon le premier responsable d'Imetal, «l'objectif aujourd'hui est de baisser d'abord la facture des importations des produits sidérurgiques dont l'enveloppe atteint environ 7 milliards de dollars US». A titre indicatif, Imetal est confronté à l'importation des intrants (profilés, pellets, ferroalliages, réfractaires). Cette contrainte a été étudiée par le premier responsable du groupe ce qui l'emmène à revoir toute la chaîne de production et de trouver des solutions pour dynamiser la filière de production des intrants. Le plan d'action du groupe Imetal mis en place prévoit justement le lancement des projets relatifs à la production d'intrants pour la construction métallique (profilés légers et lourds, laminés à chaud, produits d'isolation, etc.) et pour la sidérurgie (ferroalliages et réfractaires). Dans cette dynamique, il est indiqué la reprise rapide de l'activité des filières fonte et réduction directe (minerai), construction métallique et chaudronnerie (profilés et produits plats) ainsi que les aciéries pour les ferroalliages et les réfractaires. Plusieurs actions sont inscrites à l'horizon 2020, dont le lancement du nouveau programme d'investissement pour augmenter les capacités de production du complexe d'El Hadjar. La mise en activité des projets finalisés d'investissement de première et deuxième transformations sidérurgiques (tube sans soudure et profilés à chaud) pour diversifier la production et de réduire le volume des importations. Il est aussi attendu durant cette période 2016-2020, le développement des industries connexes nécessaires à la sidérurgie. Le groupe Imetal s'apprête à exporter des ses produits destinés pour certains pays ayant un déficit en matière d'industrie sidérurgique. Pour rappel, le groupe Imetal gère actuellement les portefeuilles de deux ex-SGP (Transolb et Construmet) composés de 77 entreprises, dont 8 groupes industriels, 39 filiales des groupes industriels, 7 EPE directement affiliées, 10 filiales en partenariat, des participations dans 8 entreprises et 5 entreprises en liquidation.

A.Timizar

LE PHARMACIEN, LE JEUNE COUPLE, LE VIEUX ROUTIER ET LE RÉSEAU ORANAIS

Arrestations et saisies de grosses quantités de kif

Un camion transportant cinq quintaux de drogue a été intercepté à Médéa. A Oran, les narcotrafiquants ont tenté de faire passer cinq autres quintaux de cannabis dans trois véhicules de luxe, tandis qu'un jeune couple algérois a été arrêté, hier, à Tlemcen à bord d'une voiture avec 80 kg de drogue. Le trafic de cannabis se généralise dans le pays. Alerte !



Près de deux tonnes de cannabis ont été saisies ces dernières 48 heures suite aux multiples opérations menées par les gendarmes dans divers endroits du pays. La première grosse prise a eu lieu dans la wilaya de Médéa. Ici, les gendarmes ont intercepté un camion chargé de plus de cinq quintaux de kif traité. L'opération a été menée par les éléments de la brigade de Hanacha qui ont présenté, hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Médéa, un narcotrafiquant âgé 42 ans, pour détention, commercialisation de stupéfiants et tentative d'acheminement de 5 quintaux de drogue. Il a été placé sous mandat de dépôt.

Le coup de filet des gendarmes a été effectué suite à un renseignement livré par un complice du narcotrafiquant. Les gendarmes de ladite brigade, en dispositif de barrage sur la route dans la circonscription communale de Ouamri, ont interpellé le mis en cause, à bord d'un camion chargé de cinq quintaux et cinq kilos de cannabis.

Le même jour, cette fois à Oran, un autre coup de filet des gendarmes a eu lieu suite au démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue.

L'affaire a été traitée par les gendarmes de la Section de recherches d'Oran qui, au bout de quelques semaines d'enquête, ont réussi à mettre la main sur le réseau composé de cinq narcotrafiquants et là saisir quatre grosses cylindrées ainsi que plus de 5 quintaux de cannabis. Les cinq narcotrafiquants, tous des jeunes, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Turk, pour association de malfaiteurs et détention et commercialisation de stupéfiants. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

Agissant sur renseignements, les gendarmes de ladite unité ont interpellé, lors d'une opération, quatre narcotrafiquants et récupéré quatre véhicules de marques Audi A3, Renault Kangoo, Liffan et Dacia Logan, en position de stationnement devant une cafétéria au centre ville d'Aïn-Turk. Poursuivant les investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les éléments du dispositif ont saisi environ cinq quintaux de kif traité et un véhicule de marque Volkswagen Polo à l'intérieur d'une villa dans la même localité. Au cours de l'enquête, le cinquième complice a été interpellé à Maghnia (Tlemcen).

Un couple intercepté avec 80 kg de cannabis

Le trafic des stupéfiants a pris une autre tournure. Désormais, les jeunes couples recourent au trafic de drogue à des fins d'enrichissement rapide. C'est le cas à l'Ouest, plus précisément dans la wilaya de Tlemcen, où trois narcotrafiquants dont une femme ont été arrêtés par les gendarmes pour détention et commercialisation de stupéfiants et commerce illicite de psychotropes. L'affaire a été élucidée par les gendarmes de la Section de recherches de Tlemcen suite à une enquête de plusieurs jours.

L'arrestation du jeune couple ainsi que leur complice a eu lieu sur la base des renseignements parvenus aux gendarmes de la brigade territoriale d'El-Bouihi qui, en dispositif de barrage sur la RN.99, reliant El-Bouihi à Béni-Boussaïd, ont interpellé le couple à bord d'un véhicule léger ainsi que le conducteur d'un autre véhicule. Tous originaires d'Alger, les trois narcotrafiquants ont été appréhendés en possession de 79 kilos et 370 grammes de cannabis. A Skikda, c'est un repris de justice et un pharmacien qui ont été arrêtés en possession de 1600 comprimés de psychotropes. L'affaire a été traitée par les gendarmes de la brigade de Tamalous qui ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal local le gérant d'une pharmacie dans la commune de Tamalous et un repris de justice, pour détention et commercialisation illégale de psychotropes. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

Agissant sur renseignements, les gendarmes de ladite brigade ont interpellé, au niveau de la forêt Oued Baroune de la localité, le repris de justice à bord d'un véhicule léger, en possession de 1600 comprimés de psychotropes, de 283 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques et de la somme de 66 500.00 DA représentant les revenus de vente de ces produits, alors que le pharmacien a été dénoncé par le mis en cause au cours de l'enquête. Une autre opération a été effectuée par les gendarmes dans la wilaya de Mila, où un trafiquant de drogue a été interpellé et 10 kg de cannabis ont été saisis. Agissant sur renseignements, les gendarmes de ladite brigade ont récupéré un sac renfermant 10 kg de kif traité, abandonné par des narcotrafiquants en bordure de la route de la même localité.

Les investigations entreprises ont conduit à l'interpellation du propriétaire de ladite substance, qui était en état d'ébriété, au centre-ville de Mila, en possession de la somme de 37 millions de centimes et de deux téléphones portables. En vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont saisi dans son domicile à Mila 15 grammes de la même substance, un couteau, la somme de 236 millions de centimes, 46 dirhams marocains, 25 livres syriennes et deux autres téléphones portables avec des puces d'opérateurs de la téléphonie mobile marocain et tunisien.

F. Sofiane

IL A ABUSÉ DE LA CONFIANCE D'UN COMMERÇANT À BACHDJERAH

Arrestation d'un Malien pour contrefaçon

LES GENDARMES de la brigade de Bachdjarah ont présenté devant le Procureur de la République près le tribunal de Hussein-Dey, le ressortissant malien, D.L., âgé de 35 ans, pour contrefaçon, faux et usage de faux, immigration clandestine et tentative d'escroquerie dont a été victime un commerçant exerçant dans la commune. C'est ce qu'a indiqué hier, la cellule de communication de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Faisant suite à une plainte déposée par la victime à l'encontre du ressortissant malien, pour tentative d'escroquerie, les gendarmes enquêteurs ont procédé à l'interpellation, suite à un guet-apens, du mis en cause dans le local commercial du plaignant à Bachdjarah, et la récupération en sa possession d'un sac renfermant trois billets de 2000 DA, une liasse de 1400 papiers sous forme de billets de banque de 2 000 DA portant une couleur noire et un flacon d'un produit chimique de couleur blanche servant à la contrefaçon de la monnaie. Le mis en cause, en situation irrégulière en Algérie, tentait de faire écouler de faux billets de banque de 2 000 DA chez plusieurs commerçants. Il a été déféré devant la justice et mis sous mandat de dépôt. **K. M.**

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Saisie de plus de 5 700 téléphones portables dans le sud du pays

PLUS DE 5 700 téléphones portables ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels de Biskra et d'El-Oued. C'est ce qu'a indiqué avant-hier soir le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, relevant des secteurs opérationnels de Biskra et d'El-Oued (4e région militaire), ont saisi, le 14 décembre 2015, un camion, deux véhicules tout-terrain, 5 775 téléphones portables, accessoires et équipements électroniques, ainsi que 13 331 unités de différentes boissons et 1 600 litres de carburant», a précisé la même source. Par ailleurs, «et au niveau de la 2e région militaire, des éléments des garde-frontières de Tlemcen ont déjoué des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à 9 790 litres à bord de quatre véhicules, ainsi que 183 têtes ovines », est-il ajouté. « Ces continuelles opérations des forces de l'ANP reflètent la détermination permanente de l'Armée nationale populaire, aujourd'hui plus que jamais, à faire face à la criminalité organisée et à toute atteinte à la sécurité nationale», conclut le MDN. **S. N.**

PORT D'ARME PROHIBÉE

Le procès du fils du général à la retraite Benhadid renvoyé

LE PRÉSIDENT de la 1re chambre pénale près la cour d'appel d'Alger, Benkharchi Omar, a renvoyé hier le procès du fils du général à la retraite Benhadid au 6 janvier prochain, suite à la demande des avocats de la défense qui ont sollicité un délai pour consulter le dossier et relever les anomalies et les carences relevées lors du premier jugement. Le mis en cause, Benhadid Nassim Amine, a été reconnu coupable de détention d'une arme à feu et a été condamné, à une année de prison avec sursis assortie d'une amende de 500 000 dinars. Le verdict a été prononcé le 29 octobre dernier par la présidente du tribunal correctionnel de Bir Mourad Raïs, Mme Kerrat Samira.

En effet, c'est dans une salle archicomble, qui s'est avérée trop exiguë pour contenir les parents et proches des inculpés détenus que la présidente du tribunal correctionnel, section des flagrants délits, a procédé à l'audition du mis en cause. Celui-ci était assisté de ses deux avocats maîtres Mecheri Bachir et Khaled Bourayou.

Lors de son passage à la barre, l'inculpé a déclaré à l'attention de la présidente en charge du dossier : «C'est la première fois que je touche à une arme à feu. Je l'ai cachée dans le jardin de notre villa. C'est le jardinier qui l'a trouvée. Mon père n'était pas à la maison au moment des faits. » Il a par ailleurs affirmé: «Mon père n'était pas au courant que j'avais pris l'arme. J'ai profité de son absence pour la prendre. Je n'avais nullement l'intention de l'utiliser. »

Les deux témoins ont souligné: «Le général à la retraite n'était pas au courant des faits. Il se trouvait à l'étranger !»

Le procureur de la République, Guers Fouad, requis deux ans de prison ferme assortis de 500 000 dinars d'amende estimant que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation formelles étaient, notamment en ce qui concerne la détention de l'arme à feu, récupérée dans l'enceinte de la villa de la famille du mis en cause.

Les avocats de la défense ont affirmé d'emblée qu'il s'agit là d'une «simple affaire correctionnelle qui a été politisée par les procédures judiciaires prises que ce soit au cours de l'enquête préliminaire on encore tout au long de l'instruction judiciaire».

Les deux avocats de la défense ont estimé que leur client faisait « l'objet d'un coup monté de toutes pièces par des enquêteurs qui l'ont contraint à signer les procès-verbaux. Heureusement qu'il n'a pas signé !»

Ils ont enfin clamé haut et fort l'innocence de leur client, arguant qu' «il ne méritait pas d'être poursuivi en matière pénale et placé en garde à vue puis d'être placé sous mandat de dépôt». Et d'ajouter « il s'agit plutôt d'une vengeance».

Il convient de signaler que les avocats ont été interrompus par la présidente de l'audience qui a répliqué : «Il s'agit d'une affaire pénale qui n'a rien à voir avec de la vengeance !»

Les avocats de la défense ont introduit un appel à la chambre pénale de la cour d'Alger pour la révision de la peine prononcée à l'encontre de leur client, qui a recouvert sa liberté après avoir passé plus de 15 jours d'incarcération à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach.

Redouane Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD

COMMUNE DE HASSI MESSAOUD
CODE FISCALE 098430045055810

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°01/2015

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hassi Messaoud, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

1-Aménagement et réhabilitation Ecole primaire LARBI TEBESSI y compris suivi et contrôle
2-Aménagement et réhabilitation Ecole primaire SI EL HAOUES el kadima y compris suivi et contrôle
3-Aménagement et réhabilitation Ecole primaire SI EL HAOUES el djadida y compris suivi et contrôle
4-Aménagement et réhabilitation Ecole primaire MOHAMED LAID EL-KHALIFA y compris suivi et contrôle

Toutes les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marches de la commune de Hassi Massoud, contre paiement de : 2.000.00 DA pour chaque cahier des charges.

L'offre technique et l'offre financière composées séparément des pièces suivantes :

L'offre technique est constituée des pièces suivantes:

01-Déclaration de probité dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire .
02- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée , cachetée et datée par le soumissionnaire.
03-Copie conforme du certificat de qualification et classification professionnelle activité en bâtiment , catégorie 02 et plus, en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
04- Copie conforme de l'extrait du registre de commerce.
05- Copie conforme du statut des entreprises concernées (en cas personne morale)
06- Copie conforme d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
07-Copie conforme de casier judiciaire du signataire de la lettre de soumission en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.
08- Copie conforme de la carte d'immatriculation fiscale.
09- l'offre technique dûment remplie, signée, datée par le soumissionnaire
10- Copie conforme de la mise à jour de l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.
11- Copie conforme de la mise à jour CACOBATPH en cours de validité à la date de l'ouverture des plis
12- Copie conforme de la mise à jour CNAS en cours de validité à la date de l'ouverture des plis
13- Copie conforme de la mise à jour CASNOS en cours de validité à la date de l'ouverture des plis
14-Copie conforme des bilans fiscaux des trois (03) dernières années passées(2012-2013-2014).
15- Références professionnelles de l'entreprise accompagnée de justificatifs (les projets réalisés des dernières années (2010-2015)
16-moyens matériels mis à la disposition du projet, appuyée par des justifications de propriété conformément au cahier des charges.
17-moyens humains de l'encadrement du projet, appuyé par des justifications conformément au cahier des charges

N.B :- Tout soumissionnaire ne peut participer plus que deux projets
-Tout soumissionnaire ne bénéficiera qu'à un seul projet.

L'offre financière est constituée des pièces suivantes :

1- la lettre de soumission contenant tous le renseignement signée, datée avec cachet par le soumissionnaire
2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signée, datée avec cachet par le soumissionnaire.
3- détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signée, datée avec cachet par le soumissionnaire.

Les offres doivent être déposées par porteur au secrétariat du président l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud .

L'offre technique :Mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offre national restreint
NOM D'ECOLE :.....
– Offre technique –

L'offre financière : Mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offre national restreint
NOM D'ECOLE :.....
– Offre financière –

Les deux enveloppes indiquées ci-dessus : doivent être mises à leur tour dans une troisième enveloppe fermée, anonyme et portant la mention suivante :

« A ne pas ouvrir - Avis d'appel d'offre national restreint N°...../2015.

A Monsieur le président de l'assemblée populaire communale

NOM D'ECOLE :.....

Le délai de préparation des offres est fixée à 15 jours à partir de la première date de parution dans le BOMOP ou la presse nationale.

Le dépôts des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limité de dépôts des offres est fixé à 14 h00, en cas de jour férié ou week-end ,la préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable qui suit.

Les offres qui parviendront après 14h00 de la date de dépôt des offres ci-dessus ne seront pas reçues par le service contractant.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres un délai de préparation des offres augmentée de (03) trois mois
N.B : le dernier jour ouvrable de la date limite de dépôt des offres à 14h30, la commission d'ouverture ouvrira les plis des offres techniques et financières en séance publique et en présence de l'ensemble des représentants des soumissionnaires désirant assister à l'ouverture.

HASSI MESSAOUD LE 03 ديسمبر 2015
Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

Le Jeune Indépendant **du 17/12/2015 / ANEP N° 359 198**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
ETABLISSEMENT PUBLIC
HOSPITALER DE HADJOUT

Avis d'appel d'offre national Restreint N°02 /2015

L'établissement Public Hospitalier de Hadjout, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'approvisionnement de ses services en produit de REACTIFS, PANSEMENTS, CONSOMMABLE , CONSOMMABLE DE REANIMATION, HYGIENE, DRAPAGE, FILM NUMERIQUE RADIO.

qui s'adresse aux fabricants ou groupement de fabricants, importateurs ou groupement d'importateurs et les grossistes, spécialises et ayant l'agrément du ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière.

Les produits de REACTIFS, PANSEMENTS, CONSOMMABLE, CONSOMMABLE DE REANIMATION, HYGIENE, DRAPAGE, FILM NUMERIQUE RADIO. objets du présent avis sont répartis en lots suivants :

DU LOT N°01 AU LOT N°93

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante:

Etablissement Public Hospitalier de Hadjout, Bureau des marchés publiques, KABLI Mohamed Rebat dit moussa- Hadjout, contre paiement de la somme de 1500 DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Offre Technique :

1)Déclaration a souscrire,2)Copie conforme à l'original du registre de commerce,3)Copie du statut de la société pour les personnes morale (légalisé),4)Copie légalisée de la carte l'identification fiscale,5)Extrait de rôle apuré ou avec échéancier ,du gérant,6)Extrait du casier judiciaire du signataire de la soumissions,7)Attestation de la mise a jour de la CNAS et de la CASNOS,8) Bilans comptable de la société des deux dernières années, certifiés par les services des impôts.9)Références professionnelles (contrats + Attestations de bonne exécutions),10)L'agrément délivré par le Ministre de Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière, 11)Lettre d'exclusivité pour pouvoir déterminer la qualité et la fiabilité des produits, 12)Lettre d'engagement pour la continuité des livraisons durant l'année,

13)Cahier des charges dûment signé et approuvé par le soumissionnaire,14)Une délégation de pouvoir en cour de validité selon le modèle ci-joint, 15)Pour les importateur l'engagement solidaire Fabricants/Importateur, 16) certificat (attestation) de dépôt des comptes sociaux délivré par le centre national du registre de commerce pour les entreprise commerciale, 17) Déclaration de probité.

Offre financière :

1) Soumission, 2) Bordereau des prix unitaires,3) Devis quantitatif et estimatif.

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres seront adressées sous double enveloppe « offre technique » et « offre financière » a la direction de l'établissement Public Hospitalier, KABLI Mohamed Rebat dit moussa- Hadjout, Wilaya de Tipaza.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et portera la mention suivante: SOUMISSION « A NE PAS OUVRIR » APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS CONSOMMABLES MEDICAUX. Lot N°.....".**(N.I.F) :099742124000523**

L'enveloppe extérieure portera à l'intérieur deux enveloppes :

-La première portera la mention cahier des charges « offre financière ».

-La deuxième portera « offre Technique ».

Le retrait du cahier des charges se fera à compter du premier jour de la parution de cette annonce dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La période de préparation des offres est fixées de 15 jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans la presse nationale .

La date de dépôt des offres se fera le dernier jour de la période fixée pour la préparation des offres avant 12h00 , à l'adresse suivante : établissement public Hospitalier de Hadjout (Bureau des Marchés).

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres, pendant une durée de 90 jours à compter de la date limitée de dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financières s'effectue en une seule phase le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de l'établissement Public Hospitalier de Hadjout, bibliothèque de l'Hôpital en présence de l'ensemble des soumissionnaires.

Le Jeune Indépendant **du 17/12/2015 / ANEP N° 359 189**

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'éducation nationale
Direction de l'éducation d'Alger Centre
Service de la programmation et du suivi

Avis d'appel
D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

NIF : 410002000016085

N° 08/2015

La direction de l'éducation d'Alger Centre lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : le Renouvellement du matériel scolaire et acquisition d'équipement y compris matériels informatique au profit des établissements scolaires du moyen et du secondaire de la Direction de l'Education d'Alger Centre, les candidats (commerçants, fabricants, grossistes et importateurs) intéressés peuvent soumissionner globalement ou par lot et retirer le cahier des charges auprès du:

Direction de l'Education d'Alger Centre
Service de la programmation et du suivi
03, Rue d'El Biar Alger.

Lot	DESIGNATION DES ARTICLES	QT
01	Chaise Opérateur (Micro)	200
	Imprimante laser	150
	Micro ordinateur	300
02	Risographe	02
03	Micro Portable	30

Les offres doivent être adressées à la direction de l'éducation d'Alger centre service de la programmation et du suivi, sous double enveloppe cachetée.

L'OFFRE TECHNIQUE comprendra :

* La déclaration à souscrire.
* Le présent cahier des charges paraphé par le candidat annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de livraison.
* Copie du registre de commerce.
* Le reste de pièces mentionnées à l'article 08 du cahier des charges

L'OFFRE FINANCIERE comprendra:

* La soumission.
* Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
* Le devis quantitatif- estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

Les deux offres technique et financière (en double exemplaire) doivent être intégrées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant les mentions suivantes :

Monsieur le Directeur de l'Education d'Alger Centre
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
Renouvellement du matériel scolaire et acquisition d'équipement y compris matériels informatique au profit des établissements scolaires du moyen et du secondaire de la Direction de l'Education d'Alger Centre - A NE PAS OUVRIR -

- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres qui est de **15** jours avant 12h :00 heure limite, Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- L'ouverture des plis techniques et financiers s'effectuera le même jour à 14h:00.
- Les candidats peuvent soumissionner pour un ou tous les lots, l'ensemble des lots peut être attribué à un seul candidat.
- Les entreprises sont cordialement invitées à assister à la réunion d'ouverture des plis à 14 heures au siège de la Direction de l'Education d'Alger Centre – Service de la programmation et du suivi –

Le Jeune Indépendant **du 17/12/2015 / ANEP N° 359 185**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE SETIF
CITE LE CAIRE SETIF
NIF N° : 21 304 107 190
TEL N° 036 84 30 21 FAX N° 036 93 71 05

MISE EN DEMEURE N°02

- **Vu la convention N°20/2012 approuvé en date du 31/12/2012**
- **Vu l'ordre de service de démarrage des travaux du 03/02/2013.**
- **Vu la mise en demeure N°1parue sur le quotidien " El Mihouare Elyaoumi " et "Le Gérant Sportif ' le 03/11/2015**
- **Vu les dispositions de l'Art 112 du décret présidentiel N°236/10 du 07/10/2010 modifie et complété.**

Le Bureau d'études Hydrauliques FETH -Merouane Samia-sise à Cité El Hidhab Ain Mousse – Sétif- titulaire de la convention relatif à :

Lot 5:Etude de Diagnostic et expertise des réseaux d'assainissement des centres Ain Trick,Abid Ali et sidi Abbas avec l'utilisation du système d'information géographique SIG- Commune Sétif

Lot 18 :Etude de Diagnostic et expertise des réseaux d'assainissement des centres El Hadra, Meghraoua, Doualekh et Semmacha avec l'utilisation du système d'information géographique SIG- Commune Beni Oussine

Est mise en demeure la seconde fois sous Huitaine de:

1. d'activer les travaux objet de la convention pour rattrapage du délai écoulé.
2. Transmettre le dossier de l'étude.

Faute de non satisfaction à la présente mise en demeure dans un délai de huit jours, l'Administration se réserve le droit d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur

Le Jeune Indépendant **du 17/12/2015 / ANEP N° 359 183**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : DE TAMANRASSET
DAIRA : D' IN – GHAR
COMMUNE: D'IN-GHAR
C.F : 098411035099811

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°41.../2015

Le Commune D'IN-GHAR W - TAMANRASSET lance Un avis d'appel d'offre national ouvert , pour l:

Aménagement Urbains et Réhabilitation Avenue entre de la Ville Deux Tranches (1ere Tranche Coté Nord – 2ere Tranche Coté Sud)

Les Entreprises intéresses par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer les cahier des charges au niveau du Bureau équipement commune d' in- Ghar_w - TAMANRASSET Contre in reçu de : 2.000.00 DA auprès de trésorier communal. Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces Suivantes

- **OFFRE TECHNIQUE COM PRENDRA**
 - Une copie du registre de commerce .
 - un copie du statut de l'entreprise certifiée conforme à l'original
 - les trois (03) dernies bilans comptables visés par les services des impôts .
 - Référence Bancaire
 - Certificat de qualification et de classification
 - Le casier judiciaire n° 03 .
 - Les pièces fiscales et parafiscales(mises à jour Cnas - Casnos – Cacobatph
 - La déclaration à souscrire à remplir selon le modèle ci–joint .
 - La déclaration de probité à remplir selon le modèle ci–joint.
 - Extrait de rôle
 - Références professionnelles et attestations de bonne exécution les 05 Anne dernières
 - Carte d'immatriculation fiscale .
 - le Planning d'exécution du projet.
 - Cahier De charge (offre technique) cachète et signe .sur toutes les pages indiquées
- **OFFRE FINANCIER COM PRENDRA.**
 - La lettre de soumission à remplir selon le modèle ci–joint.
 - Le bordereau des prix unitaires
 - Devis quantitatif et estimatif signé
 - Cahier De charge (offre financière) cachète et signe .sur toutes les pages indiquées

Les offres (TECHNIQUE- FINANCIER) contenus dans deux(02)enveloppes fermes doivent parvenir sous pli cacheté à l'adresse ci-après : Mr de P/APC d IN Ghar w - TAMANRASSET Bureau équipement (portent de l'appel D'offre national ouvert N: .../2015.et l'intitule de projet) "PAS OUVRIR" .

La date Limite de préparation des offres est fixée a (21) jours calendaire à Compter de la première Parution du présent avis d' appel d' offres dans la presse nationale et /ou BOMOP.

Le dépôt des dossiers sont remis au dernier jour de la préparation des offres mentionné ci-dessus à quatorze (14) heures de l' après –midi si ce jour coïncide avec le repos ou cange réglementaire la période de prolongation sera reporté au jour été travail suivant

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant trois (03) mois en ajoutant la période de préparation des offres, et elles sont invitées à êtres présentes lors de l'ouverture des plis qui sera définie par le dernier jour des soumissions fixé à quinze (15) heures au siège de la commune.

Le Jeune Indépendant **du 17/12/2015 / ANEP N° 359 181**

République démocratique populaire d'Algérie

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière

Direction de la santé et de la population du wilaya de Tamanrasset

établissement public de santé de proximité de tinzaouatine

Numéro de téléphone 029.35.71.31

Numéro de fax: 029.35.73.22

Annonce de recrutement

L'établissement public de santé de proximité de tinzaouatine du wilaya de Tamanrasset organise un concours des recrutement sur titre et concoure sur titre pour l'accès aux grades ci-après désigné :

N	gardes	Nombre de peste	Tipe de recrutement	certificat et le diplôme,
01	Technicien supérieur en informatique	01	Sur la base du certificat	Les candidats qui possèdent un certificat de Technicien supérieur en informatique ou DEUA en informatique ou gestion en informatique
02	Biologie du degré de santé publique première 1g	01	Sur la base du certificat	Les candidats qui possèdent un baccalauréat en biologie ou certificat reconnu, normalisée dans l'une des disciplines suivantes: * Microbiologie * Parasitologie * Physiologie animale * Genetics * Biologie de la reproduction Biologie * * Cellular Biochemistry * pénal neuronal biologique * physiologie, la pathologie * Ingénierie * Biologie *

Dessier à fournir : demande manuscrite de recrutement ,copie légalisée de la carte d'identité, copie certifiée conforme diplôme, relevé de net du cursus d'étude ,fiche de renseignement remplie par le candidat

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers : les dossières doivent être adressés à la direction de établissement public de santé de proximité de tinzaouatine wilaya de Tamanrasset dans un délai de 15 jours a partir de la date de la parution de la présente annonce

Le Jeune Indépendant **du 17/12/2015 / ANEP N° 359 180**

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE FAID EL BOUTMA
COMMUNE DE AMOURAH
M.F: 098417349000229

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE CONVENTION

En application des dispositions de l'article 49.114et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 complète et modifié portant réglementation des marches publiques.

Le président de L'APC . Amourah wilaya de Djelfa. Informe l'ensemble de soumissionnaires ayant participé à avis de consultation N° 03/2015 du 25/11/2015- qui après les analyse techniques et financières effectuées le en question est attribué provisoirement comme suite :

Le opération	Soumissionnaire retenu	Délai de réalisation	Note T	Note F	Montant	Observation
Réfection et extension de réseau éclairage publique a nouvelle amoura	SARL S YOUMED sersoub Mohamed	04 mois	77.75	100	7.494.142.50	Moins disant
- Aménagement urbain cite sidi oukba a ancien amoura 2eme Tranche		05 mois	69	100	5.997.045.60	
Matricule Fiscal	099817010425531					
- Reconduction de collecteur principal d'assainissement a abdelmajid	Seghier ali Enterprise de t et b	05 mois	54	100	7.592.130.00	Moins disant
Matricule Fiscal	198017070025243					
Réalisation réseau avec fosse septique a amoura est	sersoub saadi Enterprise de t et b	04 mois	76	100	3.498.557.75	Moins disant
Réalisation réseau avec fosse septique a ancien amours		05 mois	77	100	3.499.165.80	
Matricule Fiscal	197817070006336					

-Un délais de 10 jours est accordé aux entreprises a compter de la parution du présent avis Dans la presse ou le BOMOP pour toute éventuelle réclamation. Dans le cas ou la dixième journée se coins ide avec une journée fériée ou une journée de repos légal , ce délais pourra être prorogé a la journée qui suit pour introduire le recours qui sera examine par la commission commune des marchés publiques , en outre et conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel sus cité les intéresses peuvent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs soumissions techniques et financières en se rapprochant des services compétents de la commune dans un délais n'excédant pas 3 jours a compter de la date de l'apparition du premier avis de d'attribution provisoire .

Le Jeune Indépendant **du 17/12/2015 / ANEP N° 359 191**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
SERVICE DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

MISE EN DEMEURE N°02

Vu le marché N°023/2014 approuvé le 29/01/2014, ayant pour objet «Lot N° 07 : Réhabilitation des seguias de la palmeraie Oued Lahbal C/M'chouneche ; Lot N° 08 : Réhabilitation des seguias de la palmeraie Attiane C/M'chouneche ; Lot N° 09 : Réhabilitation des seguias de la palmeraie Jebiret » dans le cadre de l'opération réparation des dégâts causés par les crues du 29/10/2011 de l'Oued Labiod sur le système d'irrigation de la palmeraie de M'chouneche conclu avec l'entreprise des grands travaux publics et hydraulique Sofiane Belgacem représentée par son gérant SOFIANE BELGACEM sis à Nouveau quartier Barika wilaya de Batna.
Vu la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux en date du 05/05/2014.
Vu le délai d'exécution contractuel de huit mois (08) accordé pour la réalisation des travaux.
Vu la mise en demeure administrative N° 01 en date du 12/02/2015 de doter le chantier en moyens humains et matériels indispensables à la réalisation du projet et d'entamer les travaux.
Vu la mise en demeure administrative N° 02 en date du 17/03/2015 de doter le chantier en moyens humains et matériels indispensables à la réalisation du projet et d'entamer les travaux.
Vu la mise en demeure N° 01 parue dans les deux journaux *Derby* et *El-Hiwar* en date du 20/10/2015.
Conformément à la règlementation en vigueur régissant les marchés publics.
La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Biskra, en qualité de service contractant, met en demeure pour la deuxième fois l'entreprise des grands travaux publics et hydraulique Sofiane Belgacem représentée par son gérant SOFIANE BELGACEM, sis à Nouveau quartier Barika wilaya de Batna, Titulaire du marché N°023/2014 approuvé le 29/01/2014, ayant pour objet « Lot N° 07 : Réhabilitation des seguias de la palmeraie Oued Lahbal C/M'chouneche ; Lot N°08 : Réhabilitation des seguias de la palmeraie Attiane C/M'chouneche ; Lot N°09 : Réhabilitation des seguias de la palmeraie Jebiret » dans le cadre de l'opération réparation des dégât causés par les crues du 29/10/2011 de L'oued LABIOD sur le système d'irrigation de la palmeraie de M'chounech, d'honorer ses obligations contractuelles et obtempérer aux demandes du service contractant à effet de doter immédiatement le chantier en moyens humains et matériels indispensables à la réalisation du projet, résorber le retard enregistré et respecter le délai d'exécution contractuel du projet.
Un délai de huit (08) jours, à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale est accordé à l'entreprise pour satisfaire cette doléance, faute de quoi, le maître d'ouvrage procédera à l'application des dispositions réglementaires en vigueur des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 17/12/2015 / ANEP N° 359 263**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

SELON UN JOURNAL SUISSE

Daesh exporte son pétrole via la Turquie

Alors que les terroristes exportent une partie de leur brut à travers les canaux kurdes et le port turc de Ceyhan, des traders suisses s'avèrent également importer régulièrement du carburant depuis cette destination, apprend Sputnik qui cite un journal suisse.

En Suisse, on trouve les plus grandes entreprises dans le domaine du commerce pétrolier. En cela, de multiples groupes helvétiques exportent du carburant depuis le sol syrien, achetant notamment du pétrole via le port de Ceyhan.L'expert français en financement du terrorisme Jean-Charles Brisard, cité par le journal suisse Le Matin Dimanche, a affirmé qu'il était fort probable de découvrir de l'or noir de Daech dans des barils achetés par ces sociétés: « Le risque est grand car, par définition, l'or noir est une matière fongible, donc intraçable », a estimé M. Brisard.Concrètement, ce pétrole transiterait par des canaux kurdes, estiment les experts. Le brut kurde est plutôt bon marché, ce qui incite les clients à en profiter, malgré



l'interdiction de la partie irakienne. Une fois en Turquie, le pétrole serait acheminé vers les ports du pays, en particulier celui de Ceyhan qui est justement au cœur de ces opérations de contrebande, hébergeant des terminaux d'où le pétrole kurde poursuit son chemin vers d'autres pays.« Les sources d'information au sujet des livraisons internationales de pétrole illégales par les terroristes sont contradictoires et la zone pétrolifère contrôlée par Daech est extrêmement chaotique aussi bien du point de vue de contrôle de la frontière que des processus économiques », indique un analyste russe. Cependant, la revue ''Jewish Business News''a publiérécemment un article comportant de nombreux griefs visant les autorités turques et Erdogan personnellement pour la « couverture » qu'ils fournissent aux livraisons de pétrole « terroriste » via la Turquie, mais rappelant que le Kurdistan reste le point d'entrée primordial sur le marché. « On ignore l'exactitude des accusations russes contre Erdogan et son gouvernement concernant leur implication directe dans l'exportation du pétrole de Daech, même s'il serait logique de supposer que les autorités turques sont au moins au courant du trafic », souligne la revue. **D. Z.**

SELON LE SG DE L'ONU

Signature de l'Accord de Paris sur le climat en avril prochain

UNE CÉRÉMONIE officielle de signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, adopté samedi dernier, aurait lieu le 22 avril 2016 au siège de l'ONU à New York, a indiqué mardi le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. « Comme première étape dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, je vais convoquer, comme cela est prévu par l'Accord et par la Convention, une cérémonie de signature de haut niveau, à New York, le 22 avril 2016 », a déclaré M. Ban devant l'Assemblée générale des Nations unies. « Je vais inviter les dirigeants du monde à venir pour aider à maintenir et à accroitre la dynamique », a-t-il ajouté. Le chef de l'ONU s'est félicité de l'Accord de Paris le qualifiant de triomphe. « L'Accord de Paris est un triomphe pour les gens, la planète et pour le multilatéralisme », a-t-il indiqué. Selon le Secrétaire général, « en travaillant ensemble, nous pouvons atteindre notre objectif commun de mettre fin à la pauvreté, renforcer la paix, et assurer une vie de dignité et d'opportunités pour tous ». Le responsable onusien a, toutefois appelé à se tourner immédiatement vers la mise en œuvre de cet accord, qui a des implications positives pour tous les objectifs de développement durable. 'accord prévoit de limiter la hausse de la température de la planète "bien en deçà de 2°C" par rapport à l'ère préindustrielle d'il y a 150 ans, de revoir obligatoirement les engagements "tous les 5 ans" et d'accorder une aide financière aux pays du Sud menacés par le réchauffement climatique.

Un fonds de 100 milliards de dollars sera mis en place à cette fin. Le texte ne prévoit pas de renoncer aux énergies fossiles ni de limiter les émissions de CO2,



mais il doit permettre de réorienter l'économie mondiale vers un modèle à bas carbone. Tous les pays doivent adopter des plans nationaux pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique. Le premier bilan global aura lieu en 2023.

Les pays participant à la conférence se sont mis d'accord d'œuvrer pour atteindre l'objectif plus ambitieux de limiter la hausse de la température à 1,5 degré. Le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon et le président français François Hollande ont qualifié l'accord d'historique. **R. I.**

ONU

LES JEUNES FILLES KAMIKAZES UTILISÉES PAR BOKO HARAM À LEUR INSU

Les jeunes filles utilisées par le groupe terroriste Boko Haram pour perpétrer des attentats-suicides au Nigeria et dans les pays voisins ne font pas exploser les bombes elles-mêmes, a affirmé mardi une experte de l'ONU. « Bon nombre d'entre elles ne savent pas qu'on va les faire exploser. Personnellement, je doute que ces enfants savent. Cela veut dire qu'elles ne font pas exploser les bombes elles-mêmes », a déclaré à la presse Leila Zerrougui, représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour les enfants et les conflits armés. Rappelant que les explosifs étaient déclenchés à distance, Mme Zerrougui a tenu à préciser que ces kamikazes n'ont souvent qu'11 ou 12 ans. Boko Haram a de plus en plus recours depuis quelques mois à des kamikazes, en majorité des femmes ou des filles - parfois très jeunes -, dans le nord-est du Nigeria, fief du groupe, au Cameroun, au Tchad et au Niger voisins.

ONU

LA COURSE AU POSTE DE SG A COMMENCÉ

L'ONU a donné formellement mardi le coup d'envoi du processus de sélection de son prochain secrétaire général, un procédé qui devrait être un peu plus transparent que dans le passé. L'actuel secrétaire général Ban Ki-moon termine son deuxième et dernier mandat de cinq ans à la fin de 2016 et la recherche d'un successeur a déjà commencé en coulisses. Dans une lettre conjointe, les présidents du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, l'ambassadrice américaine Samantha Power et le Danois Mogens Lykketoft, demandent pour la première fois aux pays membres de présenter dès que possible des candidats pour le poste. M. Lykketoft a confirmé mardi à la presse que « a lettre avait été envoyée » aux 193 Etats membres.

Union européenne

LES RÉSEAUX SOCIAUX INTERDITS AU MOINS DE 16 ANS

Twitter, Facebook et Whatsapp bientôt interdits aux moins de 16 ans. C'est une disposition surprise inscrite dans l'accord auquel est parvenu l'Union européenne, mardi 15 décembre, sur les données personnelles. Après quatre années de débats acharnés, le Parlement européen, le Conseil et la Commission se sont enfin entendus pour adapter, à l'ère de l'Internet grand public et des géants du Web, la directive qui régissait ce domaine depuis… 1995. Or, selon une mesure bien accueillie par la société civile de cette directive, les adolescents de moins de 16 ans ne pourront pas s'inscrire sur les plates-formes comme Facebook ou Snapchat sans l'aval des parents. L'âge pourra tout de même être ramené à 13 ans si le pays le souhaite.

DIXIT

« Suites aux preuves apportées par l'état-major russe attestant de l'implication de l'État turc dans la commercialisation du pétrole volé par Daesh [1], les autorités maltaises ont débuté une investigation sur les bateaux du groupe BMZ de Necmettin Bilal Erdoğan qui battent tous pavillon maltais »
RÉSEAU VOLTAIRE

« Tout comme vous (ndlr : les journalistes), nous avons appris aujourd'hui dans les médias la création d'une coalition anti terroriste par l'Arabie saoudite. Nous attendons d'avoir de plus amples informations de la part des initiateurs de ce processus »
SERGUEI LAVROV, EN CONFÉRENCE DE PRESSE AVEC KERRY

« Nous avons confirmé les accords conclus entre les militaires russes et américains, ainsi que ceux qui s'appliquent à la coalition antiterroriste menée par les USA. Concrètement, nous avons convenu des démarches à suivre pour rendre notre travail parallèle plus coordonné et efficace »
JOHN KERRY, EN CONFÉRENCE DE PRESSE AVEC LAVROV

DE NOMBREUSES ÉTUDES INTERNATIONALES

Les bienfaits de la méditation, notamment sur le stress, la dépression et les insomnies

LA MÉDITATION pratique très ancienne d'origine orientale prépare à la contemplation. Elle permet de se relaxer en déconnectant de la vie réelle en nous plongeant sans un état de conscience qui vous fait de lâcher prise. De nombreuses études internationales mettent en avant les bienfaits de la méditation, notamment sur le stress, la dépression et les insomnies.

La méditation semble apporter une aide précieuse à toutes les personnes qui souffrent d'insomnie en permettant une meilleure maîtrise de son psychisme et de son organisme. Cette méthode permet en effet de se concentrer en visualisant des images très douces et relaxantes nous aidant ainsi à nous endormir plus rapidement avec ce sentiment de plénitude très agréable. Insomnies: penser à la méditation

Selon l'association, France Dépression, association française contre la dépression et les troubles bipolaires, trois millions de personnes sont touchées en France par la dépression et 18% des Français ont souffert d'un épisode dépressif au cours de leur vie (Sources Inpes)

D'autre part, il semble qu'une personne sur deux au minimum, ayant souffert d'une dépression y sera exposé au moins une fois au cours de leur vie si elle ne suit pas de traitement, risque augmenté au cours des deux ans qui suivent une dépression ainsi que chez les personnes qui ont fait plusieurs épisodes dépressifs.

Si les médicaments antidépresseurs au long cours constituent le traitement de référence des risques de rechutes, la méditation semblerai également pouvoir apporter une aide majeure.

Une étude britannique publiée en 2015 dans le Lancet révèle que la méditation de pleine conscience constitue une alternative efficace pour lutter contre la dépression qui pourrait même selon certains professionnels apporter une efficacité comparable aux médicaments antidépresseurs

L'équipe de chercheurs a comparé l'efficacité de la méditation par rapport aux antidépresseurs. 424 patients ayant présenté moins trois importants épisodes dépressifs ont été traités soit par des médicaments antidépresseurs soit par la méditation et ont été suivis pendant de plus de deux ans. Les deux solutions ont apporté des bénéfices équivalents permettant d'éviter ou de retarder les rechutes.

Cette méthode semble être une alternative efficace, peu onéreuse et avec moins d'effets secondaires que les antidépresseurs.

SELON LE PR. ISMAÏL MESBAH

Entrée en vigueur du nouveau calendrier national de vaccination

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a entamé l'application du nouveau calendrier national de vaccination, a indiqué à Alger le Pr. Ismaïl Mesbah, directeur de la prévention au ministère.

Tous les services de vaccination entament aujourd'hui l'application de ce calendrier à commencer par l'introduction du vaccin antipoliomyélitique inactivé (VPI) et le retrait du vaccin antipoliomyélitique orale trivalent (VPOt), a précisé le directeur de la prévention. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie mise en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'éradication de la poliomyélite, a-t-il ajouté. Pour parer aux risques associés à l'utilisation du VPO, le nouveau calendrier prévoit un retrait par étapes du VPO à l'échelle mondiale. Ce retrait par étapes commencerait par le retrait de la composante de type 2 du VPO, en remplaçant le VPO trivalent (VPOt) par le VPO bivalent (VPOb, contenant uniquement les sérotypes 1 et 3) en 2016. Les experts de la vaccination de l'OMS ont recommandé que tous les pays introduisent au moins une dose de vaccin antipoliomyélitique inactivé (VPI) dans leur programme de vaccination systématique avant la fin de l'année 2015. L'utilisation du VPI réduit le risque de réémergence ou de réintroduction du poliovirus sauvage de type 2 car la population aurait déjà reçu au moins un dose de VPI et acquis, en conséquence, une certaine immunité vis-à-vis du poliovirus de type 2, a précisé le Pr. Mesbah. Il a fait savoir que le VPI avait été introduit dans le nouveau calendrier national de vaccination par arrêté ministériel. Il a ainsi été décidé d'administrer une dose de VPI à l'âge de 3 mois qui sera suivie de quatre doses de VPO, a-t-il dit. Conformément



aux recommandations de l'OMS, les nourrissons nés avant le 15 septembre 2015 sont assujettis à l'application de l'ancien calendrier national de vaccination, et, par conséquent, ne sont pas concernés par cette vaccination au VPI.

Le Pr. Mesbah a, par ailleurs, précisé que les réactions indésirables sévères étaient extrêmement rares, ajoutant que des réactions locales pouvaient survenir (rougeur sur le site d'injection, tuméfaction, douleur) et une fièvre passagère.

Chez les sujets atteints de troubles de la coagulation et chez lesquels la voie intramusculaire est proscrite, l'administration du VPI devra se faire par voie sous-cutanée. Le VPI peut être administré sans risque chez les personnes souffrant de déficits immunitaires et chez les nourrissons prématurés.

Le directeur de la prévention a affirmé que le ministère de la Santé avait mobilisé tous les acteurs concernés pour assurer le succès de l'opération.

Les siamois guinéens séparés au printemps à Necker vont très bien

NÉS en janvier 2015 à Conakry (Guinée), Hassan et Boubacar, liés par l'abdomen, partageaient le même foie ainsi qu'un tronçon d'intestin grêle. Séparés le 26 mai 2015, à l'hôpital Necker à Paris, ils sont aujourd'hui en parfaite santé, selon l'association qui avait récolté les fonds nécessaires à l'opération.

Peu après la naissance des deux enfants siamois à l'hôpital Donka de Conakry, le Dr Agbo-Panzo, responsable du service de chirurgie pédiatrique, sollicite l'association La Chaîne de l'Espoir pour étudier les possibilités de séparation.

La Chaîne de l'Espoir, association fondée en 1994, fait réaliser en France des interventions sur des enfants étrangers qui ne peuvent être pris en charge faute de moyens.

En avril 2015, l'association lançait un appel aux dons pour aider ces nourrissons, récoltant suffisamment de fonds pour autoriser une intervention fin mai à l'hôpital Necker.

Quatre chirurgiens pédiatriques et trois chirurgiens plasticiens ont travaillé durant quinze heures à la séparation, parvenant à délimiter deux foies parfaitement indépendants, puis à reconstituer deux tubes digestifs. Les jumeaux ont ensuite passé plusieurs jours en réanimation. Aujourd'hui, les deux enfants vont bien, selon l'association. Boubacar serait toutefois «un peu plus faible que son frère», et pleurerait encore beaucoup lorsqu'il fait ses besoins.

Vers le lancement d'un programme de renforcement des structures de santé en 2016 à Bechar

UN PROGRAMME de renforcement des structures de santé sera lancé en 2016 à travers la wilaya de Bechar, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur.

Ce programme, qui vise la réhabilitation et la rénovation de ces installations, donnera une priorité aux deux centres de santé situés au quartier de Bechar-Djedid et de la wilaya déléguée de Béni-Abbès, à la faveur d'un financement sectoriel de 40 millions DA, a-t-on indiqué. Le programme prévoit aussi l'ouverture d'une nouvelle unité des urgences médicales et chirurgicales (UMC) au niveau de l'ancien hôpital de la commune de Bechar, au premier trimestre 2016, pour améliorer la prise en charge des préoccupations des habitants des quartiers nord de la commune, selon la même source. Pour le fonctionnement de cette nouvelle unité des UMC, qui vient en renfort aux services des urgences médicales et chirurgicales de l'hôpital central de 204 lits «Tourabi Boudjemaâ», un personnel médical et paramédical spécialisé sera recruté, a-t-on ajouté.

Une opération portant sur l'extension du service des UMC de l'hôpital Mère-enfant «Mohamed Boudiaf» est aussi projetée dans ce programme de renforcement des structures de santé de la région, dans la perspective d'améliorer les prestations médicales pour les habitants du quartier Debdeba, toujours dans la commune de Bechar.

En parallèle, il est prévu l'extension, au premier semestre de 2016, des capacités pédagogiques de l'institut supérieure de formation paramédicale avec 180 nouvelles places qui viendront s'ajouter aux 127 places actuelles, dans le souci du renforcement du personnel paramédical spécialisé dans plusieurs pathologies dans les différentes structures de santé de la wilaya, a-t-on fait savoir à la direction de la Santé et de la Population de Bechar.

Les scientifiques : Pourquoi les muscles fondent-ils avec l'âge ?

LORSQU'UN MUSCLE doit être régénéré ou réparé, nos réserves de cellules souches musculaires s'activent. Une partie d'entre elles va se fusionner aux fibres musculaires pour les renforcer, tandis qu'une autre partie reste «dans son coin» pour proliférer tranquillement et reconstituer le stock initial. Cet état s'appelle la quiescence. En s'intéressant à ce mécanisme en particulier, des chercheurs de l'Institut national de la santé (Inserm) ont découvert la raison pour laquelle les muscles fondent avec l'âge.

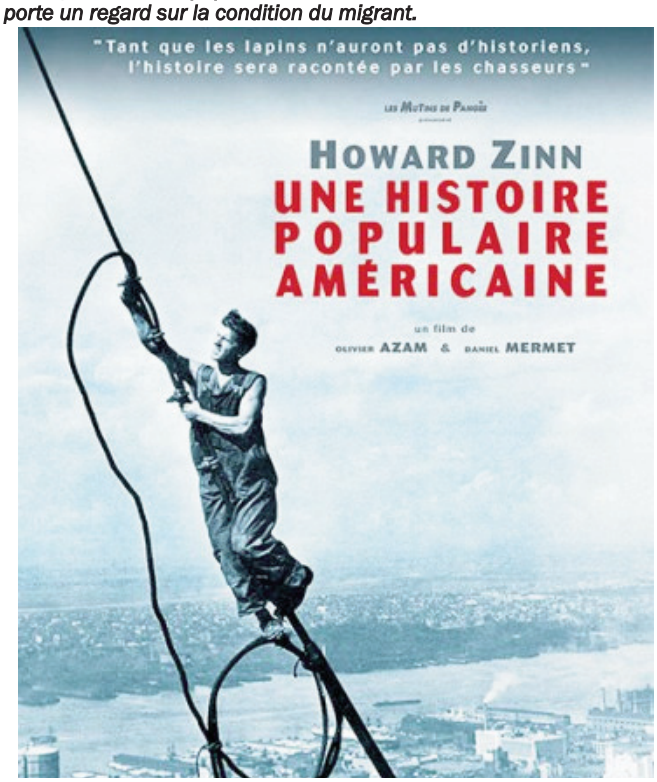
Plusieurs expériences conduites in vitro et sur des souris ont permis de constater que les cellules musculaires perdent leurs capacité à entrer en quiescence et à s'autorenouveler à cause de l'inhibition progressive d'un gène, appelé Sprouty. Résultat : les réserves chargées de maintenir notre masse musculaire constante s'épuisent.

Mais les scientifiques ont également découvert le processus responsable de l'inhibition du gène Sprouty. Plusieurs tests ont prouvé qu'en bloquant l'expression de ce gène dans des cellules jeunes, le stock musculaire diminue. En inversant ce mécanisme, l'équipe a ainsi réussi à augmenter la réserve globale de cellules musculaires. Ces résultats, expliquent-ils, ouvrent une nouvelle piste de recherche pour lutter contre le vieillissement des muscles. «L'idée serait notamment de développer des molécules thérapeutiques capables d'empêcher l'inhibition du gène Sprouty1», indique Stéphanie Duguez, l'une des auteurs de l'étude. Les chercheurs poursuivent leurs travaux dans le but de découvrir les facteurs à l'origine du processus d'inhibition du gène et la meilleure façon de le contrôler.

6E FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

Les USA du XXe siècle

Projeté ce mardi 15 décembre, à la salle El Mouggar, au sixième Festival international du cinéma d'Alger, le documentaire Howard Zinn, une histoire populaire américaine de Olivier Azam et Daniel Mermet porte un regard sur la condition du migrant.



Dans la coréalisation de ce documentaire, les deux auteurs abordent le sujet inhérent aux conditions de travail des migrants et aux luttes ouvrières du 20e siècle, s'inspirant de l'histoire de Howard Zinn. Les parents de ce dernier ont débarqué, comme des milliers de migrants d'Europe aux Etats-Unis en quête de fortune et d'une vie meilleure. A Ellis Island, une île située à New York, ils doivent faire face aux conditions de vie amères et surtout à la pauvreté qui ronge la population ouvrière. Marqué par cette situation, Zinn fait changer le regard des Américains sur eux-mêmes en écrivant l'histoire des esclaves et des ouvriers et des syndicalistes réprimés et exécutés. A l'écran, le documentaire donne à voir un constat amer sur les conditions terribles dans lesquelles vivent et travaillent les émigrés, réduits à de simples machines de production.

Les pressions sur les syndicalistes et les leaders du mouvement ouvrier, dont certains sont exécutés sinon emprisonnés, sont autant de pratiques auxquelles se donnent des patrons et industriels pour étouffer toute action syndicale. Figure des luttes et membre du syndicat américain Industrial Workers of the World (IWW), Joe Hill ouvrier immigré et exécuté pour meurtre après un procès infondé et controversé, est évoqué dans ce documentaire comme une victime, parmi tant d'autres de cette lutte des classes.

Ce documentaire repose sur des archives (photos, coupures de presse), il donne également la parole à des historiens et experts dont l'auteur et éminent philosophe politique américain Naom Chomsky qui a évoqué l'histoire des ouvriers massacrés. Décrivant les exactions alimentées par un système juridique complice avec les industriels, ce film s'indigne du fait que ces luttes ouvrières ne sont jamais abordées dans les manuels scolaires américains.

Le 6e FICA sera clôturé le samedi 19 décembre avec la remise des prix, des hommages et la projection du documentaire Demain de Cyril Dion et Mélanie Laurent.

R. C

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DU FILM ARABE PRIMÉ

11 primés à Constantine

ONZE LONGS-MÉTRAGES réalisés en 2015 seront projetés lors des Journées cinématographiques du film arabe primé dont l'ouverture est prévue demain, vendredi, au palais de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa de Constantine. D'après le commissaire, Brahim Seddiki, cette manifestation permettra aux cinéphiles constantinois de découvrir les meilleurs films arabes primés dans différents festivals cinématographiques internationaux. Lors de sa conférence de presse organisée au palais de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa, il a affirmé que les films sélectionnés sont l'œuvre de cinéastes attendus de pays comme l'Egypte, la Syrie, le Liban, l'Irak, la Tunisie, le Maroc et la Jordanie. Des films comme Ezziara du Tunisien Naoufal Sahib Ettabaâ, Bi taouqit el Kahira de l'Egyptien Amir Ramsis, Taht rimal Babel de l'Irakien Mohamed Djebara Edaradji et El bir de l'Algérien Lotfi Bouchouchi. Des personnalités culturelles sont également honorées, tels que l'actrice algérienne Chafia Boudrâa et celles du Collectif de comédiens constantinois de la série Assab oua aoutar. Aussi, une soirée sera dédiée au cinéma syrien, baptisée La nuit de Damas.

LA DANSE DU JOUR

Hiroshima

LE SPECTACLE de danse Les Mille Grues de la Compagnie Mandala Dance de Rome sera présenté, aujourd'hui, jeudi 17 décembre, dès 18h, au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, dans le cadre de la première soirée du septième Festival international de danse contemporaine d'Alger.

Ce spectacle est « un hymne à la paix mondiale… un moment de connexion interraciale et religieuse ». Il se veut être un hommage à Sadako Sasaki, jeune fille japonaise de onze ans qui, en 1954, est tombée malade de leucémie en raison de son exposition aux radiations de la bombe atomique à Hiroshima au Japon. Symbole d'immortalité, la grue est rattachée à la croyance selon laquelle quiconque confectionne mille grues en origami verrait ses vœux se réaliser et, dans l'espoir de guérir, la fille se donne à la tâche. Son projet s'est répandu rapidement à l'idée de paix dans le monde et à la guérison de tous les malades. Hélas ! La mort l'a emporté seulement un an après, avant de réussir à compléter son œuvre, achevée par ses amis. Aujourd'hui dans le Parc de la Paix de Hiroshima, on peut voir sa statue, debout, les mains ouvertes et une grue qui prend son envol du bout de ses doigts. Ce monument est orné chaque année d'innombrables couronnes de mille grues. Sur l'autre rive du Pacifique, une statue dans le Parc de la Paix de Seattle lui est également dédiée. Mandala Dance se présente comme une compagnie d'auteur selon le langage de la chorégraphe Paola Sorressa, danseuse issue de l'Académie nationale de danse de Rome. Bonne soirée !

R. C



SORTIR

LITTERATURE

Café littéraire sur La censure et l'autocensure dans l'écriture avec le club
Oasis Littéraire, Club de Lecture d'Alger et Mayhem Corp. Samedi 19 décembre. Musée des beaux-arts d'Alger.14h30.

DUO

Exposition Zoudj oudawar des artistes peintres Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Vernissage : samedi 19 décembre. 14h30. Visible jusqu'au samedi 9 janvier.

PEINTURE

Vernissage de l'exposition de Asma Mebarki. Samedi 19 décembre. Musée des beaux-arts d'Alger.16h30. Visible jusqu'au 24 décembre.

ART

Exposition Empreintes jusqu'au samedi 19 décembre. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Avec les artistes peintres Djamila Ababsia, Yacine Kezas, Bachir Laïb, Zahia Kaci, Amor Driss Lamine Dokman, Siko Massyka, Halim Kebieche, Smaïl Ouchène, Nordine Hamouche.

CREATION

Exposition Art Therapie de l'artiste Tidjani Benlarbi. Dar Abdellatif, Alger, jusqu'au mercredi 23 décembre, dans le cadre de la résidence de création (du 25 avril au 10 mai 2015) sous le thème « L'art thérapie, outil de développement mental ». Avec la participation de six handicapés mentaux du centre psychopédagogique de Ezouzouri de Ain Taya, encadrés par Faika Medjahed, psychanalyste- psychothérapeute et assistés par les artistes Sofiane Dey de Batna, Moad Bachir et Chelghaf Hichem de Sidi Bel Abbès.

COURT

Le jour le plus court - La nuit du court métrage. Mercredi 23 décembre. 18h30.
Institut français d'Alger. Une fête consacrée au court métrage proposant des projections durant les jours les plus courts de l'année. Instaurée en 2011 en France par le Centre national du cinéma et de l'image animée, elle est devenue internationale. Plus de cinquante pays y participent.

ITALIA

Photo : Exposition Le regard éternel sur Rome (30 photos sur la ville) de Stefano Casadio, jusqu'au lundi 28 décembre. Galerie Ahmed-El Bey, Constantine. L'auteur montre la Ville éternelle, dans toute sa beauté historique et artistique vue par une perspective différente de celle qui est renvoyée par le regard des 32 statues qui décorent la sommité du Palais Sénatorial, du Palais des Conservateurs et du Palais Neuf, situés sur la place du Capitole à Rome.

CHAABI

Hommage à El Hadj Mhamed El Anka. Dimanche 27 décembre. 13h30. Musée des beaux-arts d'Alger. Au programme:
Documentaire sur le maître du chaâbi ;
concert de musique chaâbi.

COULEURS

Exposition Un chant de couleurs de Ahmed Mebarki. Institut culturel italien à Alger, jusqu'au jeudi 31 décembre. Dans cette production poétique et matérialiste, l'artiste peintre dresse un tableau original de la réalité avec un langage contemporain, représentant un jeu captivant et vibrant entre les apparences et les lumières. Les tableaux forment un théâtre d'émoi dont les traits harmonieux, les couleurs et les formes survolent les aspirations et les sentiments de cet

JEUDI

VENDREDI

télé 2 JOURS

TF1



20.55 : Contact

SÉRIE avec Thomas Jouannet, Charles Salvy…
En touchant un objet, Thomas Adam est capable de percevoir les souvenirs qui y sont liés. Il y a quinze ans, il a été condamné à perpétuité pour un crime commis à New York, jusqu'à ce que le FBI lui propose un marché : aider l'agence à traquer des criminels en échange de sa liberté. Un jour, Thomas ...

CANAL+



21.00 : Ray Donovan

Série avec Paula Malcomson, Jon Voight
Avi et Lena découvrent qu'Ed Cochran est sur le point de révéler la vérité sur la disparition de Varick Strauss. Il exerce en réalité un odieux chantage sur Finney pour mieux atteindre Ray. Rapidement, ce dernier se retrouve suspecté par Jeff Barker, capitaine de police, d'avoir assassiné l'ex-mari de Paige. Mickey veut ...

M6



20.55 : Max

COMÉDIE avec Mathilde Seigner, Shana Castera…
Max Toni est un petit truand qui braque des supérettes avec son ami Nick. Depuis que sa femme est morte, il est aussi dépassé par sa fille de 6 ans Maxine, dite « Max ». Un jour, ayant fugué, cette dernière rencontre Rose, une prostituée. Elles sympathisent. Le ...

france 2



20.55 : Envoyé spécial

Culture Infos
Envoyé spécial Livraisons : quand le chrono s'affole. Depuis l'explosion du e-commerce, la livraison de colis s'est emballée. Avec 15 paquets reçus en moyenne par Français chaque année, l'enjeu est crucial. Ceux qui ne livrent pas leurs clients assez vite risquent de les voir se tourner vers la concurrence. De grandes ...

TV5MONDE



21.00 : Des racines et des ailes

Culture Infos
Du Gard à l'Ardèche Sonia et Pascal Sabatier proposent de découvrir les vestiges de l'aqueduc qui reliait Uzès à Nîmes. Elodie Appessetche et Thibaud Clémencet, des éco-gardes, et Gilles Larnac, un naturaliste, travaillent dans les gorges du Gardon. ...

france 3



20.55 : La Môme

DRAME avec Marion Cotillard, Sylvie Testud…
La Môme En 1918, abandonnée par sa mère Annetta, Edith, 3 ans, est confiée à sa grand-mère Louise, tenancière d'une maison close à Bernay, dans l'Eure. La petite fille se lie vite avec Titine, une prostituée. Après la guerre, son père Louis, artiste de cirque, vient la récupérer. Adolescente, elle vit avec son amie Mômone à Paris. Pour survivre, Edith chante dans les rues. Elle est repérée par Louis Leplée, qui ...

TF1



20.55 : Danse avec les stars

Episode 8 : demi-finale
DIVERTISSEMENT
Danse avec les stars - Episode 8 : demi-finale Quatre couples sont encore en piste pour cette demi-finale. Véronic DiCaire et Fabienne Carat ayant été éliminées lors du dernier prime, ne restent plus que Priscilla Betti, ...

CANAL+



21.01 : La famille Bélier

Comédie avec Karin Viard, François Damiens…
La famille Bélier Paula Bélier vit dans une ferme en Mayenne, avec ses parents, Gigi et Rodolphe, et son frère Quentin, qui sont sourds. L'adolescente vient de s'inscrire à la chorale du lycée, où elle est repérée par son exigeant professeur, monsieur Thomasson, pour ses qualités vocales. Au même moment, son père Rodolphe décide de se présenter aux élections contre Lapidus, le ...

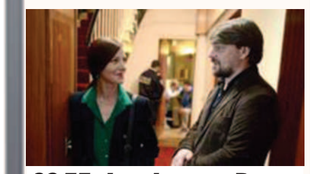
M6



20.55 : NCIS : enquêtes spéciales

SÉRIE avec Mark Harmon, Emily Wickersham
Un soldat de la Navy est retrouvé mort. L'autopsie montre que la victime a été sérieusement malmenée avant d'être abattue de sang-froid. Gibbs et Bishop se rendent en Afghanistan. Ils comprennent que le tueur ...

france 2



20.55 : Les dames - Dame de glace

TÉLÉFILM POLICIER - France (2015)
Les dames - Dame de glace Marie-Laure Bélier, chef du service d'identité judiciaire, est accusée du meurtre d'un violeur. Malgré l'accumulation de preuves, le commissaire Martin est convaincu de son innocence...

TV5MONDE



21.00 : Le grand show

Le grand show - sur twitter via #johnny A l'occasion de la sortie de son 50e album intitulé « De l'amour », Johnny Hallyday s'improvise co-présentateur aux côtés de Michel Drucker. Il convie ses artistes préférés pour une soirée exceptionnelle. Le rocker reforme pour la première fois le trio des Vieilles Canailles avec Jacques Dutronc et Eddy ...

france 3



20.55 : Thalassa

Culture Infos
L'aventure de l'Hermione Retour sur l'aventure de l'« Hermione », réplique parfaite d'une frégate du XVIIIe siècle connue pour la traversée du marquis de La Fayette lors de la révolution américaine en 1780. Il y a vingt ans, une bande d'amis s'est mise en tête de reconstruire ce navire à l'identique. En avril ...

TF1

10:45 Petits secrets entre voisins
11:20 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:55 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Au coeur des restos du coeur
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:15 Le Noël où tout a changé
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue à l'hôtel
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Météo, météo des neiges
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 CONTACT
21:50 Contact
22:55 NEW YORK SECTION CRIMINELLE
23:50 New York Section Criminelle
00:40 New York Section Criminelle

france 2

10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:15 Joker
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo
20:55 ENVOYÉ SPÉCIAL
22:25 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
23:30 Les héros du climat
23:35 Alcaline, le mag
00:25 Dans quelle éta-gère...

france 3

10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:55 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Météo des neiges
19:00 Le 19/20
19:55 Météo
20:00 Tout le sport
20:20 Météo régionale
20:25 Plus belle la vie
20:55 LA MÔME
23:10 Météo
23:15 GRAND SOIR 3
23:55 Docs interdits : d'une guerre à l'autre
01:00 Docs interdits : d'une guerre à l'autre

CANAL+

08:05 Les Simpson
08:25 Les pensées de Paul
09:35 Surprises
09:50 Mr. Turner
12:15 The big bang theory
12:45 La nouvelle édition
14:05 Versailles
15:00 Versailles
16:10 The homesman
18:15 The big bang theory
18:35 L'album de la semaine
18:50 Le grand journal
20:10 Le petit journal
20:50 Les Guignols de l'info
20:55 RAY DONOVAN
21:40 Ray Donovan
22:40 Le tour du Bagel
23:05 DIVERGENTE
01:20 Le journal du hard

arte

12:15 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Neuf jours en hiver
15:15 Voyage aux Amériques
15:40 Passeurs du bout
16:25 La promesse des matériaux innovants
17:20 X:enius
17:45 Quel cirque !
18:15 A la découverte de la Sibérie - 2
19:00 Au gré des saisons - Hiver
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Silex and the city
20:55 OCCUPIED - 9/10
21:40 Occupied - 10/10
22:25 LES AVENTURIERS DE L'ART MODERNE - 3/6
23:15 Les aventuriers de l'art moderne
00:10 Confession d'un enfant

M6

10:50 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:15 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Le plus beau char de Noël
15:45 Un Noël à New York
17:25 Les Reines du shopping
18:35 Objectif top chef
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 MAX
22:40 BONES
23:30 Bones
00:25 Bones

TV5MONDE

14:55 Expédition, passage du nord-ouest
15:50 Les gymnastes
16:45 Geolino
17:00 Questions à la une
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' le monde en français - 3e partie
19:05 Tendance XXI
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 DES RACINES & DES AILES
22:45 Le journal de la RTS
23:10 Météo
23:15 FROU-FROU
01:00 TV5 Monde le journal

TF1

13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:40 Au coeur des restos du coeur
13:45 Histoire d'un rêve
13:48 Météo
13:50 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
15:15 Le père Noël est tombé sur la tête
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue à l'hôtel
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:34 Trafic info
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 DANSE AVEC LES STARS
23:25 DANSE AVEC LES STARS
00:05 Euro Millions

france 2

13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:20 Dans la peau d'un chef
18:10 Point route
18:15 Joker
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents, mode d'emploi
20:45 Grand public
20:50 Météo
20:55 LES DAMES
22:40 Les héros du climat
22:45 SURVEILLANCE
00:15 Dans quelle éta-gère...

france 3

12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:55 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Météo des neiges
19:00 Le 19/20
19:55 Météo
20:00 Tout le sport
20:20 Météo régionale
20:25 Plus belle la vie
20:55 THALASSA
23:00 Météo
23:05 Soir 3
23:35 LA VIE SECRÈTE DES CHANSONS

CANAL+

08:25 Deepsea challenge 3D - L'aventure d'une vie
09:55 Le tube
10:40 The anomaly
12:15 The big bang theory
12:45 La nouvelle édition
14:05 Night call
16:00 Rencontres de cinéma
16:20 Wild
18:10 The big bang theory
18:35 L'album de la semaine
18:50 Le grand journal
20:05 Météo
20:10 Le petit journal
20:50 Les Guignols de l'info
20:55 LA FAMILLE BÉLIER
22:45 L'ÉMISSION D'ANTOINE
23:45 La french
01:55 Piranha 2

arte

08:30 X:enius
08:55 "Mein kampf", manifeste de la haine
09:50 Espagne, la nouvelle donne
10:45 Pictures for peace
11:40 Cuisines des terroirs
12:05 Cuisines des terroirs
12:35 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Le hussard sur le toit
15:40 Passeurs du bout du monde
16:25 Nos ordinateurs ont-ils la mémoire courte ?
17:15 X:enius
17:45 Quel cirque !
18:15 A la découverte de l'Alaska
19:00 Au gré des saisons - Hiver
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Silex and the city
20:55 LE BÉBÉ ET LE CLOCHARD
22:25 LES AVENTURIERS DE L'ART MODERNE - 5/6
23:20 Les aventuriers de l'art moderne

M6

09:00 M6 Boutique
10:00 Desperate Housewives
10:50 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:15 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Un souhait pour Noël
15:45 Une seconde chance à Noël
17:25 Les Reines du shopping
18:35 Objectif top chef
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
21:45 NCIS : Enquêtes spéciales
NCIS : Enquêtes spéciales
22:40 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
23:30 NCIS : Enquêtes spéciales
00:20 NCIS : Enquêtes spéciales

TV5MONDE

11:15 Tout le monde veut prendre sa place
12:00 Les escapades de Petitrenaud
12:30 Cut
13:00 Questions pour un champion
13:30 Le journal de la RTBF
14:00 Le voyage de la vie
14:50 Mauvais karma
16:20 Mauvais karma
16:40 Complément d'enquête
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' le monde en français - 3e partie
19:05 Les escapades de Petitrenaud
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 LE GRAND SHOW
23:05 Le journal de la RTS
23:30 Météo
23:35 AFRICANITÉS
00:50 TV5 Monde le journal Afrique

PERCUTÉ PAR UN TRAIN, IL S'EN SORT MIRACULEUSEMENT



PERCUTÉ par un train qui roulait à vive allure, un homme est rentré seul chez lui avant de prévenir les secours. Le miraculé âgé de 43 ans marchait pour une raison indéterminée le long de la voie ferrée, quand il a été happé.
Cet habitant de Salses-le-Château, dans les Pyrénées-Orientales, souffre de multiples traumatismes, notamment au niveau de la cage thoracique, ainsi que de différentes contusions, explique le quotidien régional L'Indépendant. Rentré chez lui, il a appelé les secours qui l'ont immédiatement transféré à l'hôpital de Perpignan.

L'ASTUCE ULTIME POUR NE PAS ÉGARER SON BAGAGE À L'AÉROPORT



APRÈS un vol passé à bord d'un long courrier, la même angoisse revient : parmi toutes les valises grises et noires défilant sur le tapis roulant de récupération des bagages en soute, où se trouve la mienne ? Est-ce qu'un autre voyageur me l'a déjà piquée, la confondant avec la sienne ?
Pour ne plus jamais se poser la question, un voyageur a trouvé une astuce peu subtile mais très efficace : imprimer une photo de lui-même sur la valise. Mise en ligne sur le site de partage de photos virales Imgur lundi et repérée par The Independent ce mardi, le cliché montrant le voyageur astucieux et sa valise personnalisée a été vue plus de trois millions de fois, selon le site du journal britannique.

Le saviez-vous

UN HOMME S'EST NOYÉ LORS D'UNE FÊTE EN PRÉSENCE DE 100 SAUVETEURS POUR CÉLÉBRER UN ÉTÉ SANS NOYADES !



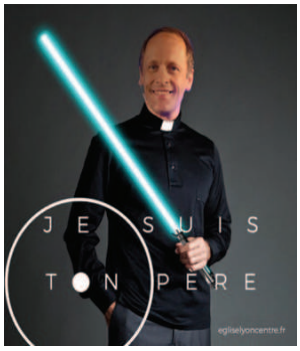
A la fin de l'été de 1985, Jerome Moody a assisté à une fête organisée par 100 maitres-nageurs sauveteurs certifiés en Nouvelle-Orléans, aux États-Unis, pour célébrer dans une des piscines de la ville le premier été sans noyades dans l'histoire de cette dernière.
Lors de cette fête, 4 sauveteurs étaient en service sans oublier les 100 autres et aucun d'entre eux ne s'est rendu compte que Jerome s'est noyé dans la piscine. Lorsqu'il a été trouvé à la fin de la soirée, il était déjà mort.

Le phare maudit de Tévennec refuse de se laisser approcher



CELA FAIT plus de 105 ans que personne n'a passé la nuit sur le phare de Tévennec. Alors quand un homme, aussi entêté qu'il soit, décide de venir y séjourner 60 jours consécutifs, le bout de caillou se rebelle et fait jouer les éléments pour éviter de se faire approcher. « Il y a trop de mer, on ne peut pas accoster ni débarquer le matériel », explique Marc Pointud.
Le président de la Société nationale des phares et balises devait normalement passer les mois d'octobre et de novembre sur le caillou, situé à cinq kilomètres au large des côtes escarpées de la pointe du Raz dans le Finistère. Un séjour de soixante jours et soixante nuits, censé faire la lumière sur ce phare, automatisé en 1910, et dont l'état de dégradation inquiète les bénévoles de l'association.
« L'impatience est toujours là. Mais il y a des creux de trois à quatre mètres tous les jours donc on ne peut pas débarquer avec notre zodiac », poursuit Marc Pointud, qui préfère philosopher en attendant d'embarquer. « Avant l'arrivée des hélicoptères, les gardiens de phare devaient parfois attendre des jours et des jours avant d'être rapatriés. On a vu des gens rester plus de 100 jours sans être relevés. A la fin, il ne leur restait plus grand-chose à manger », raconte Marc Pointud.

POUR LA SORTIE DE «STAR WARS», UN PRÊTRE PREND LA POSE, UN SABRE LASER À LA MAIN



EN SOUTANE et un sabre laser de Star Wars à la main. C'est dans cette tenue que, ce mardi, un jeune prêtre Lyonnais a pris la pose sur le compte twitter de l'église Lyon Centre Sainte Blandine, à la veille de la sortie du dernier opus de la saga. Une image amusante à laquelle l'homme d'église, sans doute fan absolu, a ajouté la légende « Je suis ton père ».
Cette église catholique nouvelle, qui fait partie du diocèse de Lyon, propose une pratique et un éveil à la foi nettement moins traditionnels que certaines autres paroisses, puisqu'elle organise chaque dimanche à 10 h 30 et 18 h 30 une messe renouvelée par une musique actuelle. Les groupes Glorious, Hopen et New Light se produisent notamment régulièrement au sein de l'église lors des temps de louanges et de prédiction. Pas étonnant, donc, que le père David Gréa ait profité de la sortie du 7e épisode de Star Wars, Le Réveil de la force, pour faire un clin d'œil humoristique à ses fidèles twittos.

UN GUIDE POUR SAVOIR SI VOUS ALLEZ VOUS TRANSFORMER EN ZOMBIE

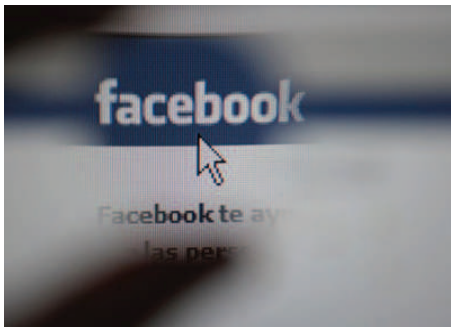


LES YEUX RÉVULSÉS, envie de dévorer votre voisin de bureau ? Vous êtes sûrement en train de vous transformer en zombie, vous explique la très sérieuse revue British Medical Journal (BMJ). L'institution consacre un article (en anglais) au phénomène intitulé : « Infections zombies : épidémiologie, traitement et prévention ».
Une épidémiologiste, Tara Smith, a signé cet article à prendre au second degré. Avec un luxe de détails, la scientifique décrit le virus de l'épidémie, les symptômes redoutables pour terminer en apocalypse de morts-vivants.
Problème pour le monde scientifique : il n'existe encore aucun remède efficace à la « zombification ». Contacté par l'AFP, le British Medical Journal a expliqué avoir « une longue tradition » d'« édition spéciale Noël ». Même les revues les plus sérieuses font des blagues.

Trois quotidiens se lancent sur Facebook pour accélérer le chargement des articles

Le Parisien, 20 minutes et Les Echos vont être les trois premiers journaux français à publier des articles directement sur Facebook grâce à une nouvelle fonctionnalité qui permet sur mobile un affichage quasi instantané.

Le premier sera mercredi Le Parisien, suivi dans la semaine du quotidien 20 minutes, puis des Echos début 2016, ont annoncé ces quotidiens à l'AFP.
En utilisant le nouveau processus, "Instant Articles", les journaux renoncent à attirer les lecteurs sur leurs propres sites, au nom du confort de navigation.
"On ne sait pas ce que ça va donner, c'est une phase de test", a déclaré à l'AFP le responsable du marketing digital du Parisien, Guillaume Bournizien. La publication devrait commencer au rythme de cinq articles par jour.



"De nombreux lecteurs qui cliquaient sur les articles ne les lisaient même pas, tellement le chargement était long, à cause de problèmes de réseau ou de la lourdeur du site", explique-t-il.
Le Parisien pourra vendre des espaces publicitaires sur ces pages (un par article) et en conserver les revenus, ou choisir de passer par la régie publicitaire de Facebook, a précisé M. Bournizien.
Des médias américains - New York Times, National Geographic, BuzzFeed, NBC, The Atlantic -, britanniques - BBC News et The Guardian -, allemands - Der Spiegel et Bild - ont eux aussi adopté ce nouveau système de Facebook, qui mise sur l'information pour doper son audience face à son concurrent Google.

Guerre des consoles : Sony a vendu plus de 30 millions de PlayStation 4

LES VENTES de la console de Sony continuent leur belle progression. Le groupe annonce avoir dépassé la barre des 30 millions de PlayStation 4, avec 30,2 millions d'unités livrées.
Sony a trouvé sa poule aux œufs d'or. La PlayStation dépasse un nouveau cap symbolique en termes de ventes avec 30,2 millions d'unités livrées à travers le monde (123 pays). Le groupe japonais confirme une fois de plus que sa division dédiée aux jeux vidéo est le moteur de sa croissance. Ce secteur est en progression de 16,5 % sur un an et génère 2,7 milliards d'euros de recettes.
Dans un communiqué, Andrew House, le PDG de Sony Computer Entertainment précise : « Nous sommes sincèrement reconnaissants que les joueurs à travers le monde aient continué de choisir la PS4 comme le meilleur endroit pour jouer, depuis son lancement il y a deux ans ». Le responsable remercie également ses partenaires chargés de la production et de la distribution de contenus dédiés à travers le monde.



Présentée en février 2013, la dernière console en date de Sony connaît une belle progression de ses ventes. Au classement des consoles les plus vendues, la PS4 rattrape désormais la Nintendo 64, livrée à 32,93 millions d'exemplaires dans le monde. En valeur absolue, elle demeure toutefois encore loin de son aînée, la PlayStation 2 vendue à plus de 157 millions de modèles. Quant à la Xbox One de Microsoft, sa concurrente directe, 15,59 millions de cette console ont été livrées.

Dell reconnait une faille de sécurité majeure dans certains appareils

CERTAINS modèles d'ordinateurs de Dell intègrent un certificat qui présente une faille de sécurité. L'entreprise a reconnu son erreur et propose un outil et un tutoriel pour se débarrasser de ce certificat gênant. Vous vous rappelez peut-être du scandale « Superfish », un malware découvert dans les ordinateurs fabriqués par Lenovo. Une pareille mésaventure vient d'arriver avec Dell dont certains modèles d'ordinateurs présentent un certificat les rendant vulnérables aux attaques. Le fabricant s'est toutefois excusé et mis à disposition des utilisateurs tous les outils pour éliminer le certificat incriminé.

Dell : un certificat présente une faille de sécurité

C'est Joe Nord, un développeur informatique qui a découvert une faille de sécurité importante dans un certificat installé dans certains modèles d'ordinateurs du fabricant Dell. Les modèles concernés sont les XPS 15 et XPS 13 et Inspiron 5000. Ce



type de faille rappelle l'affaire « Superfish » et les ordinateurs Lenovo, bien que Dell ait affirmé que si le certificat pose un problème de sécurité, ce n'est pas intentionnel et il n'a rien à voir avec un malware.
Ce certificat, baptisé « eDellRoot » est associé à une clé unique, toutes les machines qui en sont équipées ont donc les mêmes clés. Etant assez facile à extraire, une personne malintentionnée pourrait s'en servir pour lancer des attaques sur n'importe quel modèle mentionné ci-dessus par l'intermédiaire d'un réseau ouvert, afin de récupérer des données sensibles ou envoyer un code malveillant par exemple.

Dell s'excuse et donne les instructions pour éliminer le certificat

Si au début de l'affaire Dell a réfuté tout problème de sécurité en relation avec ce certificat, le fabricant a fini par reconnaitre la faille et s'excuser auprès de ses utilisateurs. « La sécurité de la clientèle et la vie privée est une préoccupation et une priorité pour Dell ; Nous regrettons profondément ce qui est arrivé, et nous prenons des mesures pour y remédier« , déclarait-il dans un billet de blog.
Ainsi, depuis hier le fabricant nord-américain a déployé une mise à jour qui détectera le certificat et l'éliminera. Il a aussi posté sur Internet la marche à suivre pour l'éliminer et également mis à disposition un outil pour ceux qui ne voudraient pas attendre la mise à jour.

SUNU, BUZZCLIP, DOTWATCH : QUAND LES OBJETS CONNECTÉS AIDENT LES NON-VOYANTS



LA TENDANCE des gadgets connectés vestimentaires ne cesse de se développer avec parfois des applications très utiles, et pour preuve, deux entrepreneurs mexicains viennent de créer un bracelet connecté qui permettra aux personnes déficientes visuelles de se déplacer en toute sécurité.
À partir d'un système d'écholocation, utilisé par des animaux tels que les chauves-souris et les dauphins, le bracelet Sunu émet des ondes haute fréquence qui lui reviennent après avoir touché un obstacle, permettant ainsi de calculer la distance à laquelle il se trouve. Le bracelet envoie ces informations à la personne qui porte le bracelet grâce au moyen de vibrations, la fréquence de ces dernières augmente à mesure qu'il se rapproche de l'objet. Ce bracelet peut être utilisé en intérieur, mais aussi à l'extérieur.
Marco Antonio Trujillo Tejeda et Cuauhtli Padilla Arias, les concepteurs de cet accessoire, qui travaillent pour l'institut Tec de Monterrey au Mexique, ont aussi développé une étiquette qui, une fois associée au bracelet permet de localiser des objets perdus. Il suffit de placer cette étiquette sur ses clés pour aisément les retrouver grâce au Bluetooth. Les informations de proximité peuvent être envoyées au bracelet ou à un smartphone, qui grâce à des vibrations indiquera à l'utilisateur la proximité de l'objet recherché.
Le brevet de ce bracelet a été déposé et est en cours de commercialisation à l'international. Ses précommandes ouvriront grâce à une campagne de financement participatif sur indiegogo.com. L'équipe souhaite obtenir 50 000 dollars. Il lui reste 37 jours pour mener à bien cette levée de fonds.

BuzzClip

D'autres accessoires ont déjà été conçus pour les déficients visuels, c'est le cas de BuzzClip, un petit appareil discret à fixer sur ses vêtements qui, grâce aux ultrasons détecte les obstacles potentiels pour prévenir l'utilisateur en vibrant. On peut choisir la distance de détection (entre un et deux mètres) et plus la personne se rapproche de l'objet, plus l'appareil vibre. Il est aussi possible de porter plusieurs BuzzClip en même temps, sur différentes parties du corps pour prévenir les potentielles collisions. Cette invention canadienne est disponible en précommande, pour une livraison annoncée courant mars/avril prochain.

Dot Watch

La première montre connectée en braille, appelée Dot Watch, est aussi en cours de développement pour le même public. Cette invention sud-coréenne, compatible avec les appareils iOS et Android, permettra aux personnes aveugles ou déficientes visuelles de connaître non seulement l'heure, mais aussi de lire leurs SMS et leurs tweets une fois connectée à un appareil mobile. Elle est aussi disponible en précommande dès aujourd'hui et sera d'abord proposée aux marchés américains, britanniques et coréens à l'été prochain, au prix de 300 dollars.

Questions ? Réponses !

CLÉMENTINE OU MANDARINE, QUELLE DIFFÉRENCE ?



Clémentine (Citrus clementina) et mandarine (Citrus reticulata) sont deux agrumes de la famille des rutacées, qui comprend quelque 900 espèces. Si les deux agrumes se ressemblent beaucoup, la clémentine est pourtant la préférée sur les marchés. Elle s'épluche mieux et n'a pas ou peu de pépins, mais n'est toutefois pas aussi sucrée que la mandarine.

Les clémentines dans une dizaine de variétés

La clémentine est un hybride de la mandarine, elle doit son nom au frère Clément qui l'aurait créée en 1892 en croisant un mandarinier avec un bigaradier. C'est le professeur Trabut de la société horticole d'Alger qui donna à ce nouveau fruit le nom de clémentine, en l'honneur de son créateur. Néanmoins, d'après les études chromosomiques de l'Inra, la clémentine est le fruit de la fécondation d'une fleur de mandarinier par du pollen d'orange douce. Sur le clémentinier toutefois, le pollen ne parvient pas à féconder une fleur, bien qu'il ne soit pas stérile. Ainsi, s'il n'y a que des clémentiniers, seules des clémentines sans pépins voient le jour. Pour en obtenir des « pures », il faut donc faire des greffes. En revanche, si le verger de clémentiniers est proche d'autres agrumes, les fleurs peuvent alors être fécondées et donner des clémentines à pépins.

Une mandarine est particulièrement sucrée, c'est l'un des agrumes les moins acides. Elle contient de nombreux pépins. Ce fruit arrive à maturité un mois plus tard que son hybride, la clémentine, qui la remplace presque complètement sur les marchés, ainsi que la dizaine de variétés existantes (clemenvilla, clemenpons, etc.).

Hétérotaxie : un gène qui place le cœur du mauvais côté

Des chercheurs de l'Inserm ont mis en évidence des mutations d'un gène (MMP21) qui sont impliquées dans le positionnement anormal des organes dans le thorax et l'abdomen. Ceci permettra d'améliorer le conseil génétique pour les familles touchées par ces cas d'hétérotaxie.

Près de 6 % des cas d'hétérotaxie sont la conséquence de mutations du gène MMP21. C'est ce que viennent de découvrir des chercheurs Inserm (unité 1163 Inserm, université Paris-Descartes, institut Imagine, Paris), associés à d'autres équipes nationales et internationales.

L'hétérotaxie se caractérise par un mauvais positionnement des organes au cours du développement embryonnaire, par rapport à l'axe gauche-droite. Cette anomalie concerne environ une naissance sur 10.000. En cas d'inversion gauche-droite totale (situs inversus), la position de tous les organes thoraciques et abdominaux est inversée. En soi, cette anomalie de latéralité n'entraîne pas de complication et les personnes concernées vivent normalement mais, si l'inversion n'est pas totale (situs ambiguus), le risque de malformation cardiaque est très élevé et peut mettre en jeu le pronostic vital. L'hétérotaxie est à ce titre responsable de 3 % des malformations cardiaques congénitales.

Des travaux antérieurs avaient déjà permis d'identifier plusieurs gènes dont l'altération est responsable d'un faible pourcentage des cas d'hétérotaxie. Aujourd'hui, grâce à l'étude de deux familles non-consanguines au sein desquelles plusieurs enfants étaient touchés, les chercheurs viennent d'en identifier un nouveau, plus fréquemment impliqué.

Le séquençage du génome des membres de ces familles a en effet permis d'identifier des mutations affectant le gène MMP21 (matrix metallopeptidase 21). Aucune donnée jusqu'ici disponible n'indiquait un lien entre la fonction des protéines MMP et la mise en place de l'asymétrie gauche-droite au cours du développement. Cependant, deux lignées de souris chez lesquelles le gène MMP21 avait été invalidé dans le laboratoire de Cecilia Lo, à l'université de Pittsburgh (États-Unis), présentent les mêmes anomalies de latéralité que les patients des familles étudiées !



Les mutations de MMP21 associées à l'hétérotaxie dans d'autres familles

Confortés dans leur découverte, les auteurs ont alors entrepris de rechercher des anomalies de ce gène au sein d'une cohorte de 264 patients présentant une malformation cardiaque isolée ou rentrant dans le cadre d'une hétérotaxie. Cette cohorte a été établie par le docteur Patrice Bouvagnet (laboratoire de Cardiogénétique de Lyon), ainsi que le professeur Bonnet et le docteur Bajolle (centre de référence Malformations cardiaques congénitales complexes de l'hôpital Necker-Enfants malades, Paris). Cette étude ciblée a conduit à l'identification de mutations du gène MMP21 dans sept familles, soit 5,9 % du groupe de patients avec hétérotaxie. « Une fréquence bien supérieure à celle des gènes déjà connus qui expliquent pour chacun moins de 1 % des formes d'hétérotaxie », rappellent Anne Guimier et Chris Gordon, coauteurs des travaux.

Les chercheurs ont poursuivi leurs travaux en invalidant le gène MMP21 dans deux modèles animaux : la souris et le poisson-zèbre. Les anomalies de latéralité affectant les patients ont bien été retrouvées dans les deux modèles.

L'ensemble de ces expériences confirme donc le rôle très spécifique de MMP21 dans l'établissement de l'asymétrie gauche-droite. Reste à comprendre comment la protéine codée par ce gène agit pour mettre en place cet axe gauche-droite chez l'embryon. En attendant, l'identification de ce gène va permettre d'améliorer le conseil génétique aux familles concernées sans attendre une récidive dans la fratrie.

Évolution : l'Homme dort moins que les autres primates... mais mieux

PAR RAPPORT aux primates proches de l'espèce humaine, l'Homme dort moins mais son sommeil serait plus efficace. Un avantage qui lui aurait permis de gagner du temps pour les apprentissages et de favoriser ses capacités intellectuelles.

Bien dormir est essentiel pour être en bonne santé et il est souvent reproché aux écrans (télévision, smartphones, ordinateur…) de réduire la durée de notre sommeil. Mais comment le sommeil humain a-t-il évolué depuis la nuit des temps ? Dans un article paru dans Evolutionary Anthropology, des chercheurs de l'université Duke, en Caroline du Nord, ont analysé la relation entre le sommeil et l'évolution de la cognition chez l'Homme. Pour cela, ils ont recherché des articles portant sur le sommeil des primates. 21 espèces ont été inclues dans cette étude : babouins, lémuriens, orangs-outangs, chimpanzés, humains...

Les chercheurs ont alors trouvé que les humains, avec une moyenne de sept heures de sommeil par nuit, étaient de petits dormeurs comparés aux autres primates. Ainsi, certaines espèces de primates, comme des macaques (macaque à queue de cochon) ou des lémuriens (microcèbe mignon), ont besoin de 11 à 14 heures.

Cependant, le sommeil humain serait plus efficace avec moins de temps passé dans les stades de sommeil léger, et plus dans le sommeil profond. La phase de mouvement



oculaire rapide où l'individu rêve en sommeil paradoxal représente 25 % du sommeil humain. Chez d'autres primates, comme des lémuriens ou des singes verts d'Afrique, cette phase du sommeil dépasse tout juste 5 %.

Des apprentissages favorisés grâce à un sommeil court et efficace

Cette différence entre le sommeil de l'Homme et des autres primates ne serait pas quelque chose de récent, favorisé par les lumières artificielles ou les écrans. En effet, une autre étude sur le sommeil de chasseurs-cueilleurs en Tanzanie, Namibie et Bolivie avait montré que ces tribus dormaient même moins que les sociétés occidentales…

En revanche, cet article comparant l'Homme aux autres primates suggère que les humains ont remplacé la quantité de sommeil par une meilleure qualité bien avant l'arrivée des nouvelles technologies. D'après les chercheurs, cette transition se serait faite lorsque les hominidés ont abandonné leurs lits dans les arbres pour dormir sur la terre ferme comme aujourd'hui. Une fois au sol, les humains auraient commencé à dormir près du feu, en groupes et au chaud. La menace des prédateurs ou des conflits avec des groupes opposés aurait raccourci le sommeil à une durée la plus courte possible : nos ancêtres auraient donc subi des pressions de sélection pour répondre à leurs besoins en sommeil en un minimum de temps.

Or un sommeil plus court présente des avantages : cela permet de libérer du temps pour d'autres activités, comme l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances, et la vie en société. Un sommeil plus profond permet aussi de consolider les compétences acquises, aiguiser sa mémoire et stimuler le cerveau. En définitive, cette évolution du sommeil humain aurait favorisé les capacités cognitives de nos ancêtres.

COP21 : l'Accord de Paris qui en est issu est déjà impossible à tenir et sans moyens d'action

Ca y est ! Le 21e sommet tant attendu sur le climat est terminé et l'Accord De Paris a été adopté par consensus par l'ensemble des parties. Comme la majorité des Conférences des Nations Unies sur les changements climatiques, le ton est à l'auto-satisfaction générale, alors que les plans d'action pour endiguer une augmentation dangereuse de la température planétaire restent évasifs et non contraignants, marquant une nouvelle fois l'échec de nos gouvernants, en décalage face à l'enjeu.

●●●

Ce n'est pas le cas à la COP 21, avec un accord très en dessous du changement de cap requis. A l'Etat d'urgence climatique, l'accord de Paris oppose un bricolage constitué de la somme des égoïsmes nationaux, aussi bien en matière de financements que d'objectifs de réduction des émissions. Il ne faut pas oublier l'essentiel : l'accord de Paris entérine un réchauffement climatique supérieur à 3°C, sans se doter des dispositifs pour revenir sur une trajectoire inférieure à 1,5°C ou même 2°C." s'indigne Attac France.

En effet, tel qu'il est conclu, l'accord de la COP21 mène plus certainement notre planète vers une augmentation de + 3°C, ce qu'une partie de la société civile a dénoncé lors d'une marche autorisée à Paris, samedi 12 décembre. "Et un, et deux, et trois degrés, c'est un crime contre l'humanité", ont scandé environ 20 000 manifestants qui ont également appelé à délaisser les combustibles fossiles, à en finir avec les paradis fiscaux pour financer la justice climatique et la solidarité avec les pays déjà durement touchés par l'exode des réfugiés climatiques. Ils ont aussi mis en avant les alternatives pour créer des emplois climatiques, une agriculture paysanne et durable, une finance au service de l'environnement et des humains.

« Pour éviter de basculer dans le chaos climatique, les pays développés doivent bouleverser en profondeur l'ensemble de leurs politiques publiques encadrant l'industrie, le commerce, l'habitat, le transport ou encore l'agriculture. Il s'agit d'enclencher des changements aussi important qu'en tant de guerre, sauf qu'ici il s'agit de préserver la paix. Mais, ce qui frappe, c'est que la France, comme l'ensemble des autres pays développés, continuent de soutenir ces entreprises les plus polluantes, de promouvoir l'agriculture industrielle, de négocier des accords commerciaux qui affaiblissent les législations environnementales ou encore de construire des aéroports ou des autoroutes ! » dénonce Sylvain Angerand, coordinateur des campagnes pour les Amis de la Terre France.



Une aide de 100 milliards de dollars pour les pays en voie de développement

Un des grands principes de la négociation climatique est de reconnaître que face au climat, les pays ont une responsabilité partagée mais différenciée, en fonction notamment de leur niveau de richesse. L'accord fixe sur les financements une obligation aux pays industrialisés de financer l'aide aux pays pauvres sur le climat, tandis que les pays en développement sont invités à contribuer sur une base volontaire. C'est une nouveauté.

A ce titre, les pays les plus riches devront financer à hauteur de 100 milliards de dollars (en prêts et dons), par an, d'ici 2020, les mesures d'adaptation et de réduction des pays en développement. Cette mesure juridiquement contraignante pourrait même voir les financements augmenter, comme le précise l'accord. En 2025, un premier rendez-vous est prévu dans l'accord afin de prendre de nouveaux engagements chiffrés pour l'aide aux pays les plus pauvres.

Un accord évasif qui confirme l'urgence d'agir sur le terrain

Au final, l'accord de Paris, qui devra encore être ratifié[1], ne garantit en rien que la température de la Terre restera bien en dessous 2°C de réchauffement, limite à ne pas dépasser pour éviter un basculement climatique destructeur pour nos sociétés.

"L'accord de la COP21 ne va rien résoudre, ce ne sont que des mots sur le papier. Ils se mettent toujours d'accord, mais il n'y a pas d'action concrète. Le plus décevant, c'est que les océans ne sont même pas cités, ni les dommages de l'agro-industrie, et ne parlons pas des transports. Cet accord est juste un conte de fées." a déclaré Paul Watson, de l'ONG Sea Shepherd.

Si les gouvernements sont incapables de prendre des mesures à la hauteur de l'enjeu, l'action doit continuer au niveau international, national et local. "Alors que 1000 maires de villes du monde entier se sont engagés à soutenir un cap vers 100% d'énergies renouvelables en 2050, la France doit maintenant acter cet objectif et revoir à la hausse ses ambitions en matière d'énergies renouvelables pour 2018 et 2023 dans la programmation pluriannuelle de l'énergie.

Cet objectif ne sera crédible que s'il s'accompagne de l'arrêt de projets néfastes comme l'aéroport de Notre Dame des Landes ou Cigéo et la fermeture de réacteurs nucléaires, à commencer par ceux de Fessenheim. L'Etat doit également engager les entreprises dont il est actionnaire vers la fin du charbon. Les solutions existent avec des initiatives locales s'appuyant sur des dynamiques citoyennes comme les territoires à énergie positive, les projets citoyens d'énergies renouvelables ou encore les démarches zéro déchet. Enfin, la France - qui a pris des engagements conséquents cette semaine - doit convaincre ses partenaires européens d'instaurer une taxe européenne ambitieuse qui pourrait dégager entre 24 et 34 milliards d'euros par an, dont 50% iraient à la lutte contre le changement climatique, pour soutenir les plus vulnérables," indique le Réseau Action Climat France. En guise de conclusion, reprenons la Réaction de Jean-François Julliard, directeur de Greenpeace France : "Nous savions qu'il ne fallait pas compter que sur la COP21, et l'espoir que les discours des chefs d'état ont pu susciter à l'ouverture ont vite été déçus. Mais nous savons que hors de la bulle des conférences onusiennes, un véritable mouvement pour les énergies renouvelables grandit tous les jours dans les villes, les entreprises, les pays entiers. Et que c'est aux chefs d'états, chacun dans leurs pays, de se donner les moyens de faire cette transition."

Risque acridien/ Menace sur l'Algérie au printemps prochain

L'ALGÉRIE RISQUE de connaître une invasion acridienne dans les tous prochains mois. C'est ce qu'a indiqué, hier, Brahim Ambar, un responsable de l'Office national de la météorologie (ONM), en marge de la conférence internationale sur les changements climatiques et le rôle des technologies spatiales, organisée à Alger par l'Agence spatiale algérienne (ASAL), en partenariat avec le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies (BAS).

«Le climat a une forte influence sur l'activité acridienne qu'il faudrait surveiller de très près et mobiliser les moyens nécessaires pour faire face à d'éventuelles invasions», a-t-il déclaré, avant d'ajouter : «Un moindre coup de sirocco pourrait créer des couloirs d'invasion vers l'Algérie durant le printemps prochain». Selon lui, «les pluies assez marquées enregistrées à Tamanrasset, à Illizi et dans le nord du Sahel sont un facteur qui encourage la formation d'essaims acridiens notamment durant la période automnale». «La reproduction estivale du criquet au niveau de l'extrême sud algérien et le nord des pays du Sahel (Mauritanie, Niger et Tchad), favorisée par les conditions climatiques qui y ont prévalu cette année, est un phénomène rarement observé», a déclaré, de son côté, Mohamed Lazar, chef de département de lutte anti-acridienne à l'Institut national de la protection des végétaux (INPV).



En somme, pour ces spécialistes, les dérèglements climatiques pourraient avoir des répercussions néfastes sur l'agriculture. Et une invasion de criquets n'est pas à écarter.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur D'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37
0542.28.01.25

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

ANTI GRISE MINE



Durant l'hiver votre peau passe par une rude épreuve et arrive au printemps avec un teint terne... une mine grise... Pour lui redonner son éclat, rien de tel qu'un bon fond de teint capable de camoufler les petits défauts, nuancer la couleur de la peau et uniformiser le teint pour lui donner plus de lumière.

On peut utiliser une base de teint blanche, rose ou bronzé selon la carnation pour réchauffer les teints mates et raviver instantanément leur éclat ! Effet bonne mine garanti.

- Un teint clair sublimera votre éclat avec une base blanche : teint de porcelaine.

- Un teint beige sublimera votre éclat avec une base rosée : teint frais.

- Un teint bronzé, hâlé mais terne sublimera votre éclat avec une base bronzé(contenant des réflecteurs de lumière) : teint éclatant! On pourra également utiliser une "poudre soleil" appliquée au pinceau sur l'ensemble du visage.

Le gommage coporel Naturel



Ce gommage a l'avantage d'être "2en1": il exfolie et nourrit votre peau.

Il faut:

- 4 cuillères à soupe de sucre
- 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
- 2 à 3 cuillères à soupe d'huile végétale (l'huile de tournesol peut très bien convenir)

Vous pouvez rajouter au maximum 10 gouttes d'huile essentielle pour parfumer ce gommage ou selon vos besoins.

Comment attinuer le torticolis



Le torticolis est une douleur plus ou moins paralysante due à une contracture musculaire qui survient à la base du cou et d'un seul côté.Il peut apparaître suite à un traumatisme, à un effort inadapté mais également lors de maladies comme les états grippaux. Généralement les symptômes apparaissent brusquement, souvent le matin au réveil.

Bien que bénigne, cette contracture est douloureuse et difficile à faire disparaitre. Quand il attrappe une personne, il gène les mouvements normaux de son cou, de sa nuque et parfois de ses épaules.

Certaines personnes sont plus fragiles que d'autres et ont plus de risques d'avoir des problèmes cervicaux, c'est le cas des femmes après la ménopause, des automobilistes qui ont eu le cou du lapin et plus généralement de tous ceux qui souffrent de problèmes cervicaux.

Un torticolis est facile à soigner, il dure au maximum 2 à 3 jours. Pendant ce temps, il vaut mieux s'accorder une ou deux journées de répit, chez soi au repos car en s'allongeant les les vertèbres cervicales décharge du poids de la tête.. L'application locale de dispositif générant de la chaleur (en vente en pharmacie) permet aussi d'atténuer le mal ainsi que les pommades décontracturantes et anti-inflammatoires.

De plus, un massage sur la nuque et un bain chaud reste efficace.

S'il n'est pas accompagné d'autres symptômes tels que la fièvre, des vomissements, des maux de tête ou des vertiges, associés ou seuls, le torticolis est sans danger. Mais au cas des torticolis à répétition, de douleur qui se propage à l'épaule, au dos, au bras jusqu'au coude persistant au delà de 2-3 jours, il faut consulter un médecin. Dans ces cas-là il peut s'agir d'une méningite ou d'une infection locale des dents ou de l'oreille.

OÙ TROUVE-T-ON LES ANTIOXYDANTS ?



Les antioxydants se cachent dans un grand nombre d'aliments. Pour les principaux, les sources sont ainsi très diverses :

-Vitamine C : poivron, goyave, oseille, citron, orange, kiwi, choux, papaye, fraises…
-Vitamine E : huile de tournesol, de soja, de maïs, beurre, margarine, oeufs…
-Vitamine A : foie, beurre, oeufs…
-Sélénium : Poissons, oeufs, viandes…
-Zinc : fruits de mer, viandes, pain complet, légumes verts ;
-Les polyphénols (Abondant dans les parties aériennes des plantes, mais aussi dans les bulbes, comme les oignons, ail, les agrumes, le citron)
-Tanins (thé, raisins, vins)
-Anthocyanes (pigments bleus rouges violets des fruits rouges comme les baies, framboise, cassis, les raisins et le vin)
- Acides phénoliques (pommes abricots, tomates, agrumes, cresson, céréales)
=> besoin sportif 1500 à 2000mg
-Phyto-oestrogènes : soja (sous forme d'isoflavones)

VITAMINE BC :



Elle est présente en grande quantité dans les feuilles de certains végétaux (épinards) d'où le nom de « folique ». Elle est aussi présente dans le foie et les viandes.

La carence alimentaire n'existe que quant les besoins sont accrus (grossesse, anticonvulsivants, oestroprogestatifs, certains antibiotiques). Les symptômes sont : une anémie, une diminution de la résistance aux infections, des troubles du comportement et des atteintes des nerfs périphériques (fourmillement et perte de force). Dans la grossesse, cela peut engendrer des malformations graves.

L'alcool, le méthotrexate, les anticonvulsivants engendre également des carences en foulâtes en interférant sur leur métabolisme.

Il n'existe pas de surdosage.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Nettoyer la semelle du fer à repasser

La semelle du fer à repasser s'encrasse vite, et laisse des traces sur les tissus.
Pour faire disparaitre ces traces:
■ Humidifier un linge
■ Saupoudrer le linge humidifié de sel fin afin de former une pâte
■ Frotter la semelle du feravec le linge.
■ Finir en passant un coton ou une eponge trempé de vinaigre blanc qui effacera les dernieres saletés.

Traces de calcaire sur les faiences

Pour enlever une tâche de calcaire sur les faiences:
■ Utiliser du vinaigre blanc pur.
■ Si la tâche de calcaire resiste, faire chauffer le vinaigre.
■ Pour l'entretien, utiliser une pâte faite de bicarbonate de soude et de vinaigre, laisser agir puis essuyer et rincer.

Blanchir les rideaux

Pour que vos rideaux blancs ternis retrouvent toute leur blancheur:
■ Les faire tremper une nuit dans de l'eau à laquelle on aura ajouté un sachet de levure chimique. Le résultat est éblouissant.

Tâche de rouille sur une nappe ou vêtement

Pour se débarasser d'une tâche de rouille sur une nappe ou sur un vêtement:
■Prendre un peu de sel et le mettre sur la tâche.
■Frotter en faisant des ronds.
■Prendre un morceau de citron.
■Frotter en faisant des ronds aussi.
■Passer avec les doigts de l'eau savonneuse sur la tâche.
■Passer en machine à laver.
Il n'y aura plus de tâche, le citron et le sel auront bien fait leur travail, avec le reste du citron, vous pouvez nettoyer votre salle de bain, évier, baignoire, laissez agir 5 minutes, puis rincez à l'eau tiède.(ça désinfecte aussi).

Beignets de sardines



Ingrédients :

■ 1 kg de sardines
■ 200g de farine
■ 2 œufs entiers
■ 2 cuillères à soupe d'huile
■ Sel
■ Poivre
■ 1 pincée de levure chimique
■ 2 cuillères à soupe de persil haché
■ 1 citron détaillé en rondelles
■ 1 pincée de curry
■ Huile pour la friture

Préparation :

■ Préparer les sardines : les laver et les nettoyer puis ôter les arêtes.
■ Dans un récipient, mettre la farine, faire une fontaine, placer le sel, le poivre, la pincée de curry, la pincée de levure, verser l'huile, les œufs battus et mélanger le tout au fouet afin d'obtenir une sorte de pâte à crêpe assez épaisse. Si elle est trop épaisse ajouter une à deux cuillères à soupe d'eau.
■ Dans une poêle, mettre de l'huile, faire chauffer doucement sur le feu.
■ Tremper les filets de sardines un à un dans la pâte, les accoler par deux et ensuite les plonger dans la poêle et faire frire.
■ Égoutter sur du papier absorbant. Saupoudrer de persil, et décorer avec des rondelles de citron.

Biscuit au chocolat



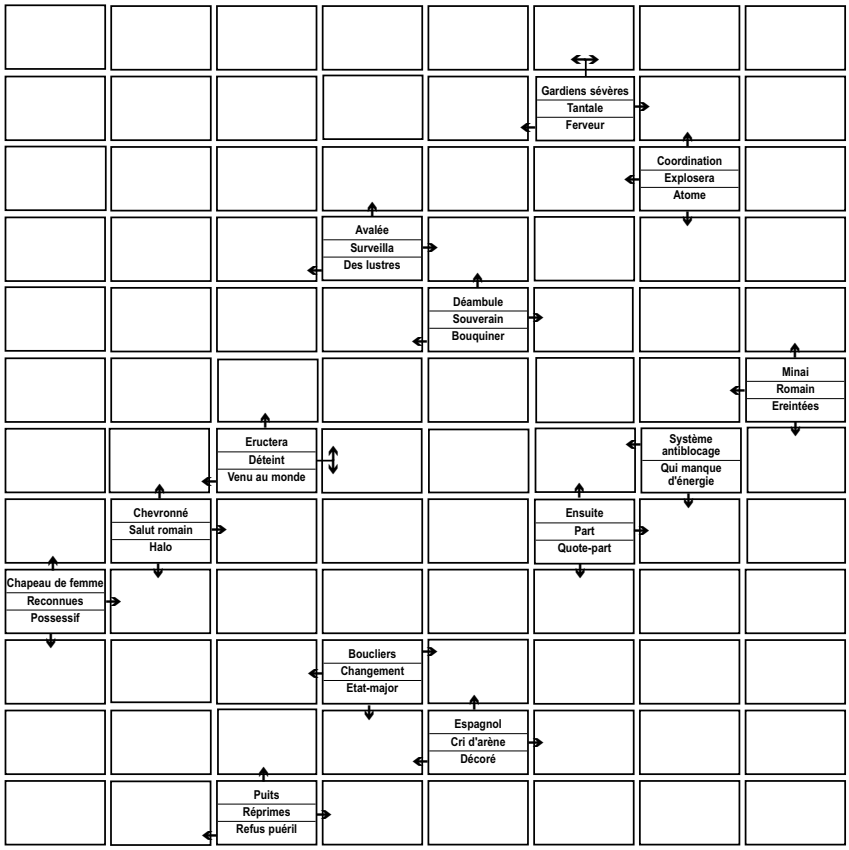
Ingrédients :

■ 100 g de chocolat noir
■ 180 g de farine
■ 100 g de beurre
■ 75 g de sucre
■ 1 œuf
■ pépites de chocolat
■ 1/2 sachet de levure chimique

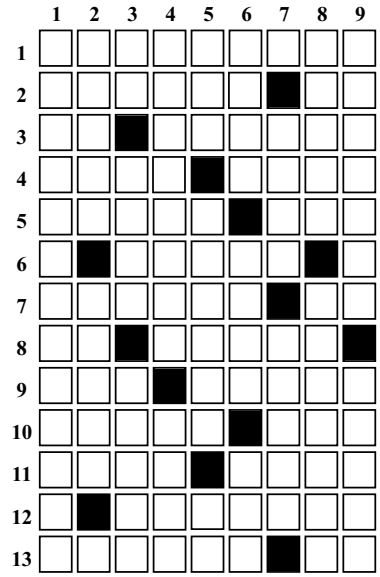
Préparation :

■ Dans un saladier faire fondre le chocolat et le beurre. Y ajouter le sucre puis l'œuf mélanger à nouveau. Ajouter la farine et la levure tamisées et mélanger une nouvelle fois.
■ Verser les boulettes de pâte sur une plaque à pâtisserie, poser un papier sulfurisé et former les cookies. Y incorporer les pépites de chocolat.

Mots fléchés n° 1811



Mots croisés 9/13 n° 1811



HORIZONTALEMENT

1. Nageuse - 2. Compréhensif - De lui - 3. Persiflé - Larve de grenouille - 4. Dans le sang - Non blanchi - 5. Tels des harengs salés puis séchés - Précision de numéro - 6. Usé - 7. Expose - Post-scriptum - 8. Reçois - Nom de deux constellations boréales - 9. Tarin - Difficile - 10. Représentation orthodoxe - Pépinière de cadres- 11. Fromage suisse - Patatras ! - 12. Modèle de vertu - 13. Sans vergogne - Petit protecteur.

VERTICALEMENT

1. Religion - 2. Réduisit à néant - Fille du frère - 3. Ce matin - Sans voiles - Le vengeur masqué - 4. Commune belge - Agent de publicité - 5. Engagé - Poisson d'eau douce - Stère - 6. On en fait des pruneaux - Génitrice - Espace de temps - 7. Pièce à l'étude - Pierre du souvenir - 8. Bloque - Tranquille - 9. Subis - Défraîchie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1810

Horizontalement

EGLOGUES
MAIN - SUA
PREUVE - V
IDE - ARMA
ROSES - AN
EN - PEAGE
- SUE - NES
L - REVES -
ETE - IS - V
POSES - PU
RU - MECHE
ETOURDIS

Verticalement

EMPIRE - LEPRE
GARDONS - TOUT
LIEES - URES - O
ONU - EPEE - EMU
G - VASE - VISER
USER - ANES - CD
EU - MAGES - PHI
SAVANES - VUES

SOLUTION N° 1810

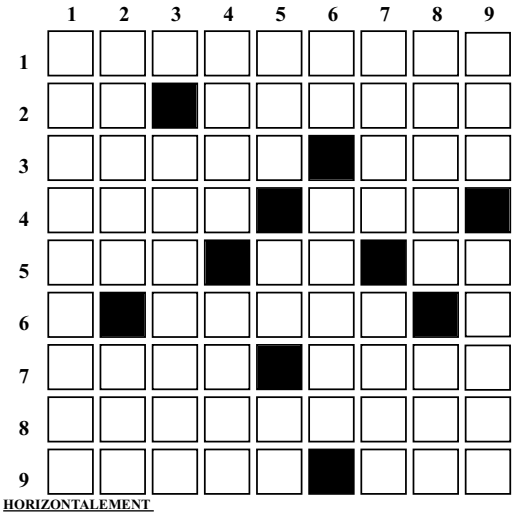
HORIZONTALEMENT

MANSARDES
ALBUM - UNI
LA - CEINTS
HIER - NEE -
ASPECT - TU
BEE - RIDES
I - RHUME - I
LEVA - ANON
EPINE - IRA
MIE - PRET -
ECROUE - EH
NE - BRESIL
TENIA - ULM

VERTICALEMENT

MALHABILE-MENT
ALAISE - EPICEE
NB - EPERVIER -
N
SUCRE - HAN -
OBI
AME - CRU -
EPURA
R - INTIMA - REE
- DUNE - DENIE
- SU
ENTETE - ORTEIL
SIS - USINA
- HLM

Mots croisés 9/9 n° 1811



HORIZONTALEMENT

1. Peu sûr - 2. Modèle de lyrisme nippon - Muni - 3. Trait de dialogue - Point de saignée - 4. Orateur grec - Pas très neuf - 5. Endosse - Premier impair - Possessif - 6. Enchantés - 7. Quart de peseta - Cent cents ou centimes - 8. Escalade - 9. Arrêt de la circulation - Situé à l'étude.

VERTICALEMENT

1. Assigneras devant une juridiction - 2. Querelle - Levant - 3. Raconta - 4. Arme blanche - Bières de pub - 5. Il suit la tétée - Ils ne passent pas à l'écran - Venu au monde - 6. Personnel familier - Liées - 7. Oiseaux - Pistes - 8. Soûls - Monarque - 9. Pelés - Petits grisons.

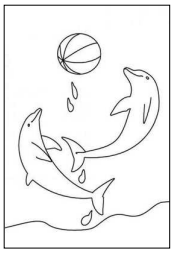
SOLUTION N°1810

HORIZONTALEMENT

MEGAPOLES
AMABILITE
COURSE - AM
AILES - EPI
R - EGEE - EN
OS - ENTE - A
NES - LAVAI
IMPRIMEUR
SAINTE - XE

VERTICALEMENT

MACARONIS
EMOI - SEMA
GAULE - SPI
ABREGE - RN
PISSENLIT
OLE - ETAME
LI - E - EVE -
ETAPE - AUX
SEMINAIRE





soduku 88

Pour jouer au Soduku

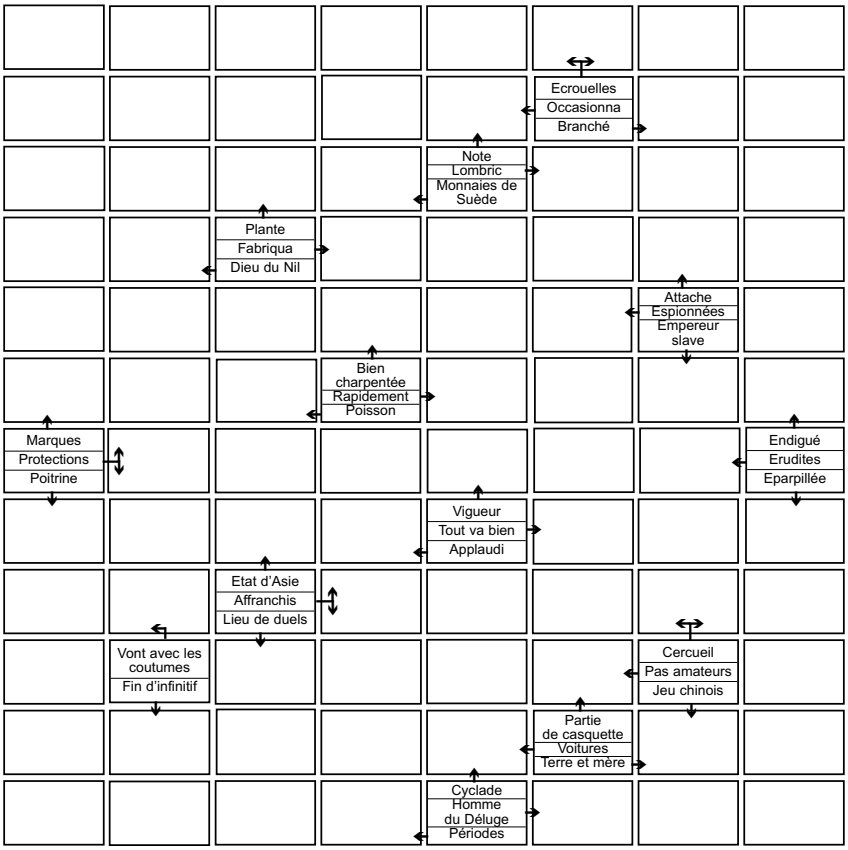
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

				7			2	4
			9			8	6	
	4		2			3		9
8	7		1					2
3					2		4	8
5		3			4		1	
	2	9			6			
1	6			2				

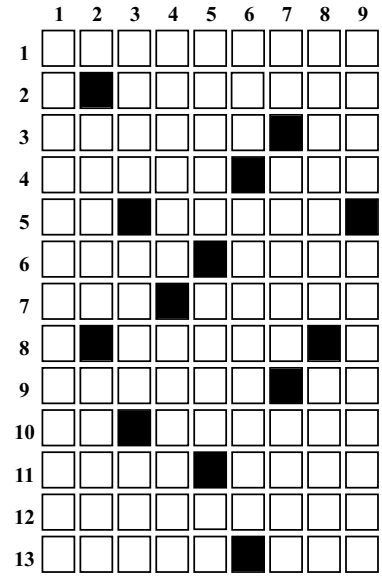
SOLUTIONS

9	7	3	5	8	6	4	2	1
1	4	6	9	3	2	8	5	7
5	2	8	1	7	4	6	3	9
8	5	4	3	1	7	9	6	2
6	9	2	8	4	5	7	1	3
3	1	7	6	2	9	5	4	8
2	8	9	4	6	3	1	7	5
4	3	5	7	9	1	2	8	6
7	6	1	2	5	8	3	9	4

Mots fléchés n° 1483



Mots croisés 9/13 n° 1483



HORIZONTALEMENT
1. Est avantage – 2. Laiteux – 3. Souche – Sur un bristol – 4. Arbrisseau à feuilles larges – Ouverture murale – 5. Agent de liaison – Narration – 6. Frôle – Dieux germaniques – 7. Jamais vieux – Ce n'est pas des vers – 8. Hérétique – 9. Etat – Rapport de courbe – 10. Code postal – Fruit exotique – 11. Plat – Famille littéraire – 12. Sinueuse – 13. Greffer – Etre conjugué.

VERTICALEMENT
1. Passereau – 2. Auparavant – Moyen de locomotion – 3. Bombance – Style de jazz – Expression d'un idéal de beauté – 4. Lettre – Plaisante – 5. Flétrie – Surveillant au lycée – Ville de fouilles – 6. Terre en mer – Carrosserie profilée – 7. Après celui – Il cacardera un jour – Non étrenné – 8. Absurdes – Ventru – 9. Crochet de boucherie – Misogynes.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1482

Horizontalement

– MURMURE
HATA – TOP
ATELE – SE
NE – AMUSE
CLE – UNES
HOTE – IE –
ETUVER – Q
MEDIT – EU
E – IDEALE
NUEE – GIT
TR – RAIDE
SIX – USER

Verticalement

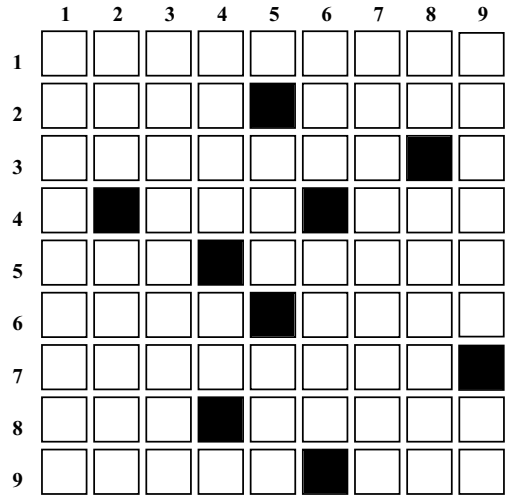
– HANCHEMENTS
MATELOTE – URI
UTE – ETUDIE – X
RALA – EVIDER –
M – EMU – ETE – AU
UT – UNIR – AGIS
ROSSEE – ELIDE
EPEES – QUETER

SOLUTION N° 1482

HORIZONTALEMENT
INACTIVER
NO – DESAXE
SIR – TAN – T
TRAVERSER
ACCORD – GO
LIEU – SPA –
LESTE – ORS
AS – EXCEDA
T – BRIO – ST
ICI – LIT – I
ORNEE – IDE
NEES – SCAT
STRABISME

VERTICALEMENT
INSTALLATIONS
NOIRCIES – CRET
A – RACES – BINER
CD – VOUTER – ESA
TETER – EXILE – B
ISARDS – COI – SI
VANS – POE – TICS
EX – EGARDS – DAM
RETRO – SATIETE

Mots croisés 9/9 n° 1483



SOLUTION N° 1482

HORIZONTALEMENT
RECLAMEES
EPOUSE – VU
VAUT – USAS
ENSABLES –
IDE – RENES
LUTRIN – SE
L – TESTA – N
ALENE – MES
SA – DEPITE

VERTICALEMENT
REVEILLAS
EPANDU – LA
COUSETTE –
LUTA – REND
AS – BRISEE
MEULENT – P
E – SEN – AMI
EVASES – ET
SUS – SENSE

HORIZONTALEMENT
1. Prendre pour soi – 2. Blêmi – Courroie de direction – 3. Certifies – 4. Gaz sonore – Bouleversé – 5. Peintre italien – Tortue marine – 6. Durillons – Soûl – 7. Total – 8. Quart chaud – Abjure – 9. Demeure – Explosif.

VERTICALEMENT
1. Reconnaître la valeur – 2. Moyen de transport – Relate – 3. Crustacés terrestres – 4. Adore – Réfléchi – 5. Résume une suite – Bon vouloir – 6. Adresse – Superficie – 7. Destinant – 8. Devant l'année – Hache à un seul tranchant – 9. Repousse – Liaison.

soduku 212

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			4		2	9		
	8		5					2
		2		1	8			
5	7	4						8
	9				5		4	
2						5	9	1
			2	5		6		
7							1	
		6	9		1			

SOLUTIONS

8	2	7	5	1	3	6	9	4
1	5	3	6	4	9	2	7	8
4	6	9	8	7	2	1	3	5
2	1	8	7	9	4	5	6	3
3	7	5	2	8	6	9	4	1
9	4	6	1	3	5	8	2	7
7	8	2	4	6	1	3	5	9
5	3	4	9	2	8	7	1	6
6	9	1	3	5	7	4	8	2

Du caractère miraculeux de la naissance du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui

Il convient de préciser à ce propos que les femmes n'avaient aucune vocation successorale. En cas de décès du paterfamilias, elles étaient considérées non pas comme des héritières, mais elles étaient tout simplement héritées elles-mêmes, au même titre que tout ce qui constituait le patrimoine du défunt. La coutume faisait du fils aîné de celui-ci, l'héritier des épouses de son père.

Par Cheïkh Tahar Badaoui



De telles coutumes n'étaient cependant pas générales et dans beaucoup de tribus, les femmes jouaient un rôle éducatif, social et parfois politique non négligeable. La femme est pour son mari le symbole même de son honneur. Les femmes participaient aux grandes batailles pour galvaniser l'énergie des guerriers, contrôler leur courage, donner à boire aux combattants, soigner les blessés, enterrer les morts, comme le joueront plus tard les musulmanes dans les batailles opposant les croyants, chevaliers de la foi aux polythéistes. En revanche, il y eu bien la pratique d'enterrer vivantes, les filles en bas âges, mais c'était le fait de certaines classes, d'un rang social inférieur sur les plan matériel et moral, pratique sauvage contre laquelle le Saint Coran, se souleva énergiquement. En effet, la Sourate dite : «les Abeilles» dispose dans ses versets 57, 58 et 59 : «Et ils assignent à Dieu des filles. -Pureté à Lui - et à eux- mêmes, ce qu'ils désirent. Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit, cependant qu'il suffoque. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit- t-il la garder malgré la honte, ou l'enfuira-t-il dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement !».

Ainsi, sont blâmés à la fois : l'impiété d'attribuer des enfants à Dieu, l'illogisme de faire de ces enfants des filles (tandis qu'on se souhaite à soi même des garçons), et la criminelle pratique de tuer les filles au berceau. De plus, vient s'ajouter une autre hérésie à savoir : les anges furent longtemps considérés, auprès des idolâtres, comme filles de Dieu.

Du point de vue religieux, l'Arabie était idolâtre, rares ceux qui avaient embrassé des religions monothéistes telles le christianisme ou le judaïsme. Les citoyens mecquois, les plus épanouis, eurent la notion d'un Dieu unique, mais auquel ils firent intercéder des divinités créées de toutes pièces, servant d'intermédiaires entre le Seigneur Tout Puissant et les humains.

D'autre part, et chose assez curieuse, ils ne croyaient ni à la résurrection, ni à la vie de l'Au-delà. Ils eurent conservé le pèlerinage à la Maison sacrée, la Ka'ba, édifice élevé par le père des Prophètes Abraham, assisté de son fils aîné Ismaël, Salut Divin Sur Eux. Mais les deux mille ans qui séparèrent ces Arabes du Vénéré Prophète Abraham, firent dégénérer ce pèlerinage en une foire commerciale, une idolâtrie sordide sans la moindre influence sur le comportement individuel, tant social que spirituel.

L'une des coutumes les plus anciennes qui s'observaient chez les Arabes était la vendetta, ou poursuite du droit privé qui par le jeu des coutumes devenait un droit tribal. La tribu était tenue de protéger chacun de ses membres dans sa personne, ses biens et son honneur. La victime d'un meurtre devait être vengée par sa tribu, sous peine pour celle-ci, d'être à jamais déconsidérée, méprisée et de créer un précédent dangereux pour son existence même. La tribu était solidairement responsable de tout meurtre, commis par l'un de ses membres, et chacun de ces derniers, devaient répondre d'un meurtre commis par lui-même ou par l'un de ses contribues.

Les mobiles du meurtre, y compris la légitime défense et l'identité du meurtrier importaient peu. La loi de la vengeance ne limitait pas la sanction à l'unique agresseur, mais l'étendait à toute la tribu, et transformait ainsi le meurtre en une affaire d'honneur à régler entre collectivités, soit par la livraison et la mise à mort du coupable, soit par un dédommagement matériel ou rachat du sang (Diya) attribuable aux ayants droits, supportée par le meurtrier lui-même et en cas de carence, par sa tribu, ou enfin par une guerre d'extermination.

Les conflits moins graves entre individus ou tribus, étaient soumis à l'arbitrage d'un homme, auquel la commune renommée, reconnaissait une impartialité fondée sur une grande expérience, une sagacité éprouvée et une maîtrise dans l'art divinatoire. Cet arbitre qui était également un devin (kâhin), était choisi d'un commun accord par les parties au conflit.

Lorsque le «hakam» après étude de l'affaire et réflexion, prononçait sa sentence, il considérait son rôle terminé et ne se souciait nullement de son application, car il était considéré par les belligérants comme jurisconsulte, et non comme juge.

Une autre coutume forte en honneur, chez les Arabes, était le droit du voisin et de l'hôte de passage. L'honneur imposait à tout homme d'assister son voisin, de le convier au repas qu'il offrait, de l'associer à ses joies et à ses peines, de ne rien entreprendre contre lui, de ne le trahir en rien, de considérer ses filles et son épouse comme sacrées. Pour la même raison, l'hôte était sacré et avait droit à une hospitalité durant au moins trois jours ; un dicton prescrit à cet égard : «A l'hôte on doit servir ce qu'il y a de meilleur dans la tente, veiller avec lui jusqu'à ce qu'il ait sommeil et lorsqu'il s'en va on doit l'accompagner jusqu'à ce qu'il se sente en sécurité.»

D'autres coutumes qu'il serait long d'exposer dans ces pages limitées, dénotent chez les Arabes païens, un idéal moral impliquant, à côté de certaines mœurs sauvages particulières à quelques tribus, comme le crime d'enterrer des fillettes vivantes, des qualités exceptionnelles : vaillance et loyauté dans les combats, fidélité à la parole donnée, protection des faibles, respect de la vieillesse, mépris de la mort, une franchise qui ne s'embarrassait pas de grossièreté, un engouement marqué pour la poésie, un profond sentiment de l'égalité, une grande sensibilité et le culte de la beauté féminine, protégée celle là, de toute déviation déshonorante. Les plus hautes vertus de la race étaient à leurs yeux l'éloquence, la générosité et la bravoure symbolisée par le sabre. Il convient de souligner par ailleurs, que la géographie du pays et le climat y régnant condamnaient l'Arabe païen à vivre à l'intérieur de sa presqu'île ingrate, dans une anarchie chronique en terrien errant, sensible, courageux, mais sans grande imagination et sans le moindre penchant pour une vie communautaire organisée.

Le destin des Arabes paraissait celui d'un peuple obscure, médiocre, sans promesse d'avenir, contrasté, instable, inquiet, raffiné et sauvage à la fois, préoccupé avant tout de sa subsistance immédiate. Son histoire n'est marquée ni par des aspirations politico morales, ni par des inventions techniques extraordinaires. On ne note en effet aucune évolution sérieuse de ses institutions, aucune manifestation d'un art ou d'un savoir remarquable au cours de son histoire millénaire, aucune intervention dans le choc des Empires environnants, aucune participation importante aux grands mouvements de l'histoire, et encore moins à l'épanouissement d'une forme de civilisation, tant il est vrai que celle-ci n'est, en vertu d'un processus constant, ni le fait des races homogènes, ni celui des coureurs de grands chemins.

Est-ce à dire que les Arabes n'aient eu aucune civilisation avant l'Islam ? Ce serait faire table rase d'un apport qui n'est pas négligeable. En effet, la richesse de la langue Arabe ancienne, qui, par sa morphologie permettait au dernier des chameliers d'avoir le sentiment de la racine étymologique et des formes verbales et nominales, témoigne au contraire d'une indéniable culture. Cette richesse synonymique, indique également une grande faculté de discernement et d'observation, et l'extrême souci de la clarté, renforçant ainsi le goût spécifique des Arabes, marqué pour la propriété des termes, la concision, l'exactitude, l'horreur des amphibologies souvent confuses, des expressions vicieuses de la prolixité. «Le meilleur langage, disaient-ils, consiste à exprimer beaucoup d'idées en peu de mots.» Cette richesse a drainé toute une technologie commerciale, agricole et artisanale qui suppose une connaissance approfondie dans ces domaines.

La pureté de la langue des tribus du centre, en particulier des Hawâzine, a, durant des siècles, servi de référence, aux philologues, aux grammairiens, aux orateurs, aux narrateurs et aux poètes postérieurs. La poésie demeure par conséquent, la manifestation la plus frappante de la civilisation des Arabes avant l'Islam. En effet, pour les vieilles tribus arabes, le poète était la marque d'une faveur divine, envers son clan. Il était à leurs yeux un «voyant» d'une nature spéciale, un être privilégié, en relation mystérieuse avec le monde invisible. Ils prétendaient que ses vers lui étaient inspirés par les Djinns.

La poésie Arabe antéislamique occupait une place si importante dans la vie, que des foires poétiques étaient organisées annuellement, durant les mois de trêve, en des centres fort célèbres, comme, Ukadh , Dawmat-el-Jandel, Sana'â, Sihar, Majna, etc. foires qui donnaient lieu à des concours poétiques. Les poèmes couronnés étaient, dit-on, écrits en lettres d'or, et affichés au Temple sacré de la Ka'ba.

De la prose arabe antéislamique, il nous reste peu de choses : une prose rimée, attribuée aux devins, aux juges arbitres, des proverbes, des maximes, des apophtegmes et surtout les fables de Loqmân.

La culture arabe antéislamique, se manifeste également dans d'autres disciplines à savoir : la chronologie, la botanique, la zoologie et la météorologie, sans omettre l'hippiatrique qui était fort en honneur chez eux, en raison même du rôle que le cheval jouait dans leur existence. **C. T. B.**

A suivre

32eS DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2016

Pleins feux sur Bologhine, El-Annassers et El Eulma



Dame coupe s'invite ce week-end pour un tour des 32es de finale, scindés en trois étapes, aujourd'hui, demain et samedi avec la certitude de voir deux cylindrées de l'élite sortir de la piste, à l'issue des affiches qui mettront aux prises samedi deux pensionnaires de la cour des grands à Zabana, à savoir le MC Oran et le tenant du titre, le MO Béjaïa, et RC Relizane-JS Kabylie.

Des surprises sont attendues bien évidement, comme de coutume pour ce challenge populaire et populeux. Les regards seront bien sûr tournés cet après-midi vers deux stades, Omar-Hamadi pour de belles retrouvailles sur fond de revanche entre un spécialiste de l'épreuve, l'USM Alger en l'occurrence et le Paradou ainsi que vers le 20-Août 55, où le CR Belouizdad reçoit l'ASO Chlef. A Bologhine, les Usmistes, qui carburent au super en championnat de Ligue 1 Mobilis, seront en position de force pour prendre leur revanche sur l'adversaire du jour, qui les a déjà battus en coupe d'Algérie sur cette même pelouse. Cela dit, les poulains du coach Hamdi devront quand même rester sur leurs gardes devant cette formation du Paradou AC, qui retrouve des couleurs en Ligue 2 et qui aura à cœur de s'offrir le scalpe du vice-champion d'Afrique des clubs champions. Non loin de là soit au stade du 20-Août 55 à El-Annasser, le MC Alger aura en face de lui une légendaire équipe de l'USM Oran de palier inférieur, néanmoins celle-ci ne viendra pas à Alger en victime expiatoire mais bien pour jouer sa chance à fond en vue d'un éventuel exploit qui lui permettra de poursuivre son aventure dans cette compétition. Demain, et sur cette même pelouse du stade du 20-Août 55, il y aura assurément du suspens et du spectacle pour les retrouvailles entre le Chabab local et son hôte du jour, l'ASO Chlef. Les Rouge et Blanc de Laakiba auront l'avantage du terrain et du public pour passer ce tour mais ils ne devront pas pourtant négliger le statu de leur adversaire, qui jouer a toutes ses cartes pour un éventuel
exploit. Belle affiche ouverte à tous les pronostics demain, à El-Eulma, où le Mouloudia local relooké par son nouveau coach Mouassa, recevra une cylindrée, le CSC très mal dans sa peau et au bord de l'implosion malgré un effectif de qualité à l'image de sa coqueluche Meghni qui devrait faire son retour après s'être remis de sa blessure. A Béjaïa , la JSM Béjaïa n'aura qu'une simple formalité à remplir devant l'un des cendrillons de ce tour, l'EC Oued Smar pensionnaire de la Régionale Centre. A Oran (Es-Senia), le SCMO partira largement favori devant un inconnu au bataillon, le NS Bouda. C'est le cas aussi pour la JSM Tiaret, en appel à Aïn Defla face au R Ain Defla local, un des petits poucets de ce tour. Enfin, l'ES Guelma effectuera un long déplacement à Oran (Bouakeul) pour arracher son ticket au prochain tour face à l'IRB El-Kerma, qui est à prendre au sérieux chez lui. .

S. S

AUJOURD'HUI À 17H00 :
Bologhine – Omar Hamadi :
USM Alger-Paradou AC
Belouizdad – 20-Août 1955: MC Alger-USM Oran
Vendredi à 14h45
Aïn Defla – Khelal Abdelkader: R. Aïn Defla - JSM Tiaret
Oran – Es-Senia IRB El-Kerma-ES Guelma
Oran - Bouakeul : SCM Oran-NS Bouda
Messaoud-Zeggar – El-Eulma : MCE Eulma-CS Constantine (16h00)
Béjaïa - Unité Maghrébine : JSM Béjaïa EC Oued Smar //
Béchar – 20-Août 1955 : MC Debdaba-CRB Ouled Djellal //
Belouizdad – 20-Août 1955: CR Belouizdad-ASO Chlef //

LEICESTER CITY :

Riyad Mahrez estime avoir «grandi»

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Riyad Mahrez, auteur d'un début de saison époustouflant avec son club Leicester City, leader surprise de la Premier League, a estimé avoir grandi et acquis un peu plus d'expérience ce qui lui permet de bien gérer ses matchs. «J'ai grandi, j'ai un peu plus d'expérience, je connais plus mon corps et je sais comment gérer les matches», a déclaré Mahrez, invité d'une émission sportive sur RMC. Le milieu offensif algérien s'est de nouveau illustré en championnat anglais en contribuant grandement à la victoire à domicile de son équipe face à Chelsea (2-1), en marquant son 11e but de la saison et en effectuant sa 7e passe décisive. «C'est toujours bien de marquer des buts, ça donne beaucoup de confiance d'être avec mon club à cette place. Que ça nous aide à continuer dans ce sens», a ajouté Mahrez. Et même si le joueur algérien et ses coéquipiers marchent à merveille pour leur deuxième saison dans la cour des grands, Mahrez refuse de s'enflammer, allant jusquÆà dire que Leicester ne vise pas le titre de champion, car n'ayant pas «les épaules larges». «Le titre ? On essaie de faire notre petit bonhomme de chemin, on essaie de grappiller quelques points par-ci, par-là. On est premier mais ça ne veut rien dire. Les gros vont tous arriver à un moment. On essaie juste de finir à la meilleure place possible et on va voir ce que ça va donner», a-t-il expliqué. Et d'ajouter : «On n'a pas les épaules assez larges. Les autres équipes ont des effectifs plus gros. A un moment, ils vont prendre le dessus». Il a de nouveau réitéré son désir de terminer la saison avec son club, au moment où la presse européenne évoque un intérêt particulier pour lui de la part de plusieurs formations du vieux continent. «Le mieux pour moi serait de rester. Je ne vais pas partir en janvier, ce ne serait pas bien pour mon équipe si je partais. Si on perd un élément comme moi, Vardy ou Kanté, ça peut pénaliser l'équipe. Je préfère continuer avec l'équipe jusqu'à la fin de l'année», a-t-il affirmé. Répondant à une question relative à son départ du Havre (Ligue 2, France) vers Leicester (en janvier 2014) sans passer par un club de l'élite française, Mahrez a précisé qu'avant six mois de l'expiration de son contrat au Havre personne n'est venu le chercher concrètement.
«J'ai eu des approches mais aucune proposition. Leicester a fait le forcing pour moi. J'ai senti qu'ils me voulaient vraiment. J'y suis allé sans connaître le pays. J'ai pris un risque, je l'ai assumé. Et aujourd'hui, je suis très content de l'avoir pris. Toutes les bonnes choses ont commencé à partir du moment où je suis parti là-bas», at-il encore dit.

CHAMPIONNAT DE SUPER DIVISION « A» : (11e JOURNÉE)

Sétif en appel à Staouéli

ON JOUERA pour le compte de la 11e journée ce week-end et les regards seront dirigés cette fois-ci vers la salle de Staoueli où le leader, l'US Sétif aura fort à faire devant, le NBS toutes griffes dehors pour confirmer son dernier exploit réalisé à la salle du Caroubier face au NAHD jusque là invaincu. Une belle affiche que les camarades de Kechkache et Fedala tenteront de remporter pour une autre promotion qui ne fera que confirmer leur belle santé retrouvée. En face, les Sétifiens savent ce qui les attend pour marquer leur territoire, d'autant que leur plus dangereux rival pour la première place, le GS Pétroliers, est en train d'amorcer une, remontée spectaculaire au classement. Les Pétroliers qui ont accroché à leur tableau de chasse une belle victoire mardi contre le NAHD sera lui aussi en appel pour un test dans ses codes à Miliana. Le Nasria qui a concédé sa deuxième défaite consécutive devrait logiquement freiner l'hémorragie en se rendant à Blida samedi contre l'USMB, de mal en pis comme l'atteste son énième défaite mardi à domicile contre l'OMS Miliana. Le CRBD Beida l'autre coleader sera en appel à Constantine pour croiser le fer au RCC. Un simple examen normalement de formalité pour les Banlieusards. Belle affiche à Batna où l'OB local sera sur ses gardes avec la venue de l'IRBB Arréridj capable de lui compliquer les choses. Les Skikdis de l'ABS partent avec les faveurs des pronostics chez eux face au COBBO pour confirmer leur dernière victoire acquises à l'extérieur et céder la lanterne rouge à leur adversaire du jour. Enfin, le PS El Eulma pourrait comptabiliser sa seconde victoire en recevant le WAB.

S. S.

VENDREDI (15H00) :
NB Staoueli - US Sétif
RC Constantine - CRB Dar Beida
O. Batna - IRBB Arréridj (16h30)
AB Skikda - COBB Oran
OMS Miliana - GS Pétroliers
PS El-Eulma - WA Boufarik
Samedi (15h00) :
USM Blida - NA Hussein-Dey

MEILLEURS BUTEURS AFRICAINS D'EUROPE:

Ryad Mahrez et Islam Slimani dans le Top 20

LES INTERNATIONAUX algériens Riyad Mahrez et Islam Slimani figurent dans le Top 20 des meilleurs buteurs africains évoluant dans les douze meilleurs Championnats d'Europe, selon l'indice UEFA 2015-2016. Auteur d'un but magistral contre Chelsea (2-1) lundi soir en championnat d'Angleterre, le milieu offensif de Leicester City se hisse à la troisième place avec 11 réalisations en 15 matchs soit une moyenne de 0,73 but par rencontre. Mahrez partage la troisième place avec le Camerounais Benjamin Moukandjou (FC Lorient). De son côté, l'attaquant Islam Slimani pointe à la 11e position avec 8 buts inscrits en 12 matchs disputés (0,67 but par match). Le meilleur buteur de la sélection algérienne en activité (20 buts) a marqué son huitième but contre Moreirense (3-1), dimanche soir dans le cadre de la 13e journée.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:03	12:25	14:56	17:18	18:42	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:07	12:30	15:02	17:24	18:47

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:21	12:44	15:15	17:37	19:01

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:05	12:35	15:18	17:40	18:59

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:27	12:51	15:24	17:46	19:09

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:32	12:56	15:30	17:51	19:14

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:35	12:59	15:33	17:55	19:17

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5350 - JEUDI 5 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	22°	13°
Oran	25°	14°
Constantine	17°	5°
Ouargla	24°	7°

INITIÉE DANS LA CADRE DE CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

La caravane nationale de lecture aujourd'hui à Tizi Ouzou

Initiée par le ministère de la Culture dans la cadre de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe, la caravane nationale de la lecture sera de passage à Tizi Ouzou aujourd'hui.



Encadrée par la direction de la culture de la wilaya, l'événement aura lieu à la place de l'Olivier, au chef-lieu de la wilaya, et sera placé sous le thème «Notre chemin vers le savoir». Il débutera à 10 h pour prendre fin à 16 h, indique un communiqué de la direction de la culture. Deux bibliobus seront mis à la disposition du public, lequel aura l'occasion de renouer avec le livre et la lecture mais aussi de prendre conscience de son importance dans notre vie.

C'est d'ailleurs là le principale objectif de cette caravane nationale, qui sillonnera les 48 wilayas du pays durant les vacances de l'hiver, pour sensibiliser sur l'importance de la lecture dans notre vie, faire connaître les nouvelles parutions dans le monde du livre sur la scène nationale et surtout se rapprocher des nouvelles générations qui ont tendance à remplacer le livre et la lecture par les nouvelles technologies de l'information et de la communication facilement accessibles.

Cette caravane de lecture, a été lancée officiellement le 15 décembre dernier, palais de la Culture, à Alger. Les adeptes de la lecture sont donc invités aujourd'hui à se rendre à la place de l'Olivier, en face de l'ancienne gare de Tizi Ouzou, pour assister à cet évènement prometteur et rompre avec les occupations quotidiennes. Une occasion également pour les parents de sensibiliser leurs enfants à la lecture et leur faire prendre conscience de son importance dans la construction de la personnalité de tout un chacun et dans l'édification d'une société.

A. Drifa

TÉNÈS

Six blessés dans d'un affrontement entre deux familles

AU MOINS six personnes ont été blessées dont deux par des tirs de fusil de chasse lors d'un affrontement violent entre deux familles en raison d'un litige de voisinage. C'est ce qu'a indiqué hier la Gendarmerie nationale. Suite à un litige sur le labour d'une parcelle de terre à Bocca Touadjine, commune de Zeboudja, une rixe au moyen de gourdins et couteaux a mis aux prises les membres des deux familles, au cours de laquelle le nommé F.A, 54 ans a tiré deux décharges de chevrotine au moyen d'un fusil de chasse, détenu illégalement, en direction de ses antagonistes, atteignant grièvement au visage le nommé H.S, 17 ans, et légèrement son cousin.Six autres membres de la famille ont subi des blessures à des degrés divers. Les recherches entamées par les gendarmes de ladite brigade ont abouti à l'interpellation de l'auteur du méfait et la saisie de l'arme à feu dans son domicile au centre-ville de Zeboudja, tandis que deux autres complices, identifiés, demeurent en fuite. Les gendarmes de la brigade de Zeboudja ont présenté au procureur de la République de Ténès neuf membres de deux familles pour coups et blessures volontaires réciproques, tentative de meurtre par arme à feu et détention illégale d'arme à feu.

Un membre de la première famille a été placé sous mandat de dépôt, un autre sous contrôle judiciaire et les autres membres de la seconde famille ont été cités à comparaître à une audience ultérieure.

S. N.

56e FORMATION DU CLUB DE PRESSE D'OOREDOO

La téléphonie mobile 3G expliquée aux journalistes correspondants à Sétif



APRÈS l'engouement suscité par les formations en région Ouest organisées, dans le cadre des activités de son Club de presse, au profit des journalistes correspondants, Ooredoo poursuit cette initiative à l'Est du pays en organisant, le mercredi 16 décembre 2015 au niveau de sa Boutique VIP de Sétif, la 56ème session de formation sous le thème : «La vulgarisation de l'utilisation de la technologie 3G».

Cette session de formation a été consacrée à la vulgarisation de la téléphonie mobile de 3ème génération, deux ans après son lancement réussi en Algérie. Près d'une trentaine de journalistes correspondants locaux représentant les médias régionaux et nationaux de divers supports ont pris part à cette formation. L'introduction de cette session a été faite par Ramdane Djezairi, Directeur Opérationnel des Relations Publiques et Medias de Ooredoo, qui a présenté le Club de Presse et ses activités, depuis sa création en 2006 avec notamment l'organisation de 56 formations au profit des journalistes dont 7 en région, ainsi que le lancement du premier concours journalistique dédié aux TIC «Media Star», qui en est à sa 10ème édition.

Un concours qui a enregistré plus de 900 participants et plus de 75 journalistes lauréats issus de divers supports médiatiques. Les formateurs sont revenus sur l'évolution de la téléphonie mobile, avec l'avènement de la première génération GSM dans les années 1990 à la téléphonie mobile de 3ème génération, en passant par le GPRS-EDGE, tout en détaillant les équipements et infrastructures sur lesquels ont reposé ces technologies successives au fil de leur évolution.

Cette évolution a, ainsi, permis d'assurer entre autres, des communications de meilleure qualité, un débit de plus en plus important, et une navigation sur Internet plus confortable. Enumérant les avantages et usages de la téléphonie 3G, les formateurs ont cité notamment : la visiophonie, l'utilisation optimale des Smartphones, l'essor du marché des jeux sur ordinateurs, le streaming vidéo, les applications commerciales, le paiement par mobile. Pour les entreprises, la 3G offre une multitude d'avantages tels que : l'accès à distance aux données, le travail en mobilité (bureau mobile), la connexion permanente et en temps réel au travers des solutions comme la : télémétrie, la Géolocalisation et Télégestion.

Poursuivant leur formation, les intervenants ont abordé les solutions phares de Ooredoo que sont : Ocloud Solutions qui permet la sauvegarde des données, l'accès à la messagerie électronique, la création et l'hébergement de sites web et la vidéo-collaboration, et son propre store d'application OStore qui regroupe des applications, des solutions pour entreprises ainsi que des jeux et des divertissements.

A noter que le réseau 3G de Ooredoo couvre actuellement 36 wilayas à savoir : Alger, Constantine, Oran, Ouargla, Sétif, Djelfa, Béjaia, Chlef, Bouira, Ghardaïa, Boumerdès, Blida, Tipasa, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Aïn Defla, Biskra, El Oued, Médéa, Annaba, Aïn Témouchent, Batna, El Bayedh, Guelma, Laghouat, Naâma, El Tarf, Tizi-Ouzou, Mascara, Oum El Bouaghi, Tiaret, Relizane, Bordj Bou Arreridj, Jijel, Tébessa et Adrar. Il couvrira 12 autres wilayas dans le courant du premier semestre 2016 et couvrira durant les mois suivants l'ensemble des 48 wilayas.

Le trait de Sidou

